Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2024/2080(INI)

8.11.2024

AMENDEMENTS
768 - 1019

Projet de rapport
David McAllister
(PE765.084v01-00)

Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune – rapport annuel 2024
(2024/2080(INI))

Amendement 768
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. ***rappelle, dans ce contexte, le partenariat approfondi et global que l'Union entretient avec le Japon et qui devrait servir de modèle pour un partenariat bilatéral fructueux permettant d'élaborer efficacement des politiques dans des contextes multilatéraux;*** relève que l'Union et le Japon célèbrent cinquante ans de relations diplomatiques en 2024 et souligne avec force l'intérêt de l'Union à approfondir et à élargir ce partenariat au niveau bilatéral dans les cinquante années à venir; ***reconnaît le rôle fondamental de l'accord de partenariat économique UE-Japon et de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union européenne et le Japon (APS) dans leurs relations en cette période de bouleversements géopolitiques; encourage les deux parties à faire preuve de la volonté politique requise afin de ratifier l'APS, en particulier les États membres de l'Union qui ne l'ont pas encore fait;***	28. relève que l'Union et le Japon célèbrent cinquante ans de relations diplomatiques en 2024 et souligne avec force l'intérêt de l'Union à approfondir et à élargir ce partenariat au niveau bilatéral dans les cinquante années à venir;

Or. en

Amendement 769
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. rappelle, dans ce contexte, le partenariat approfondi et global que l'Union entretient avec le Japon et qui devrait servir de modèle pour un	28. rappelle, dans ce contexte, le partenariat approfondi et global que l'Union entretient avec le Japon et qui devrait servir de modèle pour un

partenariat bilatéral fructueux permettant d'élaborer efficacement des politiques dans des contextes multilatéraux; relève que l'Union et le Japon célèbrent cinquante ans de relations diplomatiques en 2024 et souligne avec force l'intérêt de l'Union à approfondir et à élargir ce partenariat au niveau bilatéral dans les cinquante années à venir; reconnaît le rôle fondamental de l'accord de partenariat économique UE-Japon ***et de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union européenne et le Japon (APS) dans leurs relations en cette période de bouleversements géopolitiques; encourage les deux parties à faire preuve de la volonté politique requise afin de ratifier l'APS, en particulier les États membres de l'Union qui ne l'ont pas encore fait;***	partenariat bilatéral fructueux permettant d'élaborer efficacement des politiques dans des contextes multilatéraux; relève que l'Union et le Japon célèbrent cinquante ans de relations diplomatiques en 2024 et souligne avec force l'intérêt de l'Union à approfondir et à élargir ce partenariat au niveau bilatéral dans les cinquante années à venir; reconnaît le rôle fondamental de l'accord de partenariat économique UE-Japon;
	Or. de

Amendement 770
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. rappelle, dans ce contexte, le partenariat ***approfondi et global*** que l'Union entretient avec le Japon et qui devrait servir de modèle pour un partenariat bilatéral fructueux permettant d'élaborer efficacement des politiques dans des contextes multilatéraux; relève que l'Union et le Japon célèbrent ***cinquante*** ans de ***relations*** diplomatiques en 2024 et souligne avec force l'intérêt de l'Union à approfondir et à élargir ce partenariat au niveau bilatéral dans les ***cinquante*** années à venir; reconnaît le rôle fondamental de l'accord de partenariat économique UE-Japon et de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union européenne et le Japon (APS) dans leurs relations en cette	28. rappelle, dans ce contexte, le partenariat ***stratégique*** que l'Union entretient avec le Japon et qui devrait servir de modèle pour un partenariat bilatéral fructueux permettant d'élaborer efficacement des politiques dans des contextes multilatéraux; relève que l'Union et le Japon célèbrent ***50*** ans de ***l'établissement de leurs missions*** diplomatiques ***respectives*** en 2024 et souligne avec force l'intérêt de l'Union à approfondir et à élargir ce partenariat au niveau bilatéral dans les ***50*** années à venir; reconnaît le rôle fondamental de l'accord de partenariat économique UE-Japon et de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union européenne et le Japon (APS) dans

période de bouleversements géopolitiques; ***encourage les deux parties à faire preuve de la volonté politique requise afin de ratifier l'APS, en particulier les États membres de l'Union qui ne l'ont pas encore fait;***	leurs relations en cette période de bouleversements géopolitiques;

Or. en

Amendement 771
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;	***supprimé***

Or. en

Amendement 772
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux	29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux

défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;	défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies; ***souligne que la Chine joue un rôle majeur en tant que complice de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; condamne avec la plus grande fermeté les livraisons de matériel par la Chine à la Russie, microélectronique, semi-conducteurs et autres produits de ce type, que les forces armées russes peuvent utiliser dans leur offensive; condamne avec la plus grande fermeté l'oppression des Ouïghours dans la région du Xinjiang; demande instamment à l'Union et à ses États membres de réduire leur dépendance à l'égard de la Chine dans tous les secteurs;***
	Or. fi

Amendement 773
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la	29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la

Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;	Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies; ***prend acte des menaces croissantes et des actions déstabilisatrices de la Chine à l'égard de ses voisins, ainsi que de ses tentatives de saper les sociétés démocratiques, les institutions et la sécurité économique de l'Union; souligne qu'il est urgent de poursuivre la politique de réduction des risques et de réduction de la dépendance de l'Union à l'égard de la Chine dans des secteurs clés;***

Or. en

Amendement 774
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure ***l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et*** nécessite une réponse ***multidimensionnelle*** par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur ***un certain nombre*** de questions clés; ***invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;***	29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure ***un fait et qu'elle*** nécessite une réponse ***réfléchie et astucieuse*** par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur ***une série*** de questions clés;

Or. en

Amendement 775
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que ***la montée en puissance*** de ***la Chine*** demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;	29. estime que ***l'intention de la Chine*** de ***redéfinir l'ordre mondial*** demeure l'un des principaux défis géopolitiques du xxie siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies; ***rappelle que la Chine est un partenaire, un concurrent économique et un rival systémique, en particulier dans les domaines de la transformation numérique et de la transition climatique;***

Or. en

Amendement 776
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre	29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; ***sans préjudice de la poursuite de l'objectif déclaré de l'Union européenne de réduire le risque lié au commerce de certains matériaux sensibles et d'encourager la diversification de ses importations,*** invite le HR/VP et les États

permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;

membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;

Or. es

Amendement 777
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;	29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; ***demande instamment à l'Union d'adopter une approche équilibrée à l'égard de la Chine et souligne l'importance de dialoguer avec cet acteur mondial de premier plan, tout en protégeant les valeurs européennes et la stabilité économique;*** invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;

Or. en

Amendement 778
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et ***nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue*** à ***s'engager avec*** la Chine ***sur un certain nombre*** de ***questions clés***; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine ***afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies***;	29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et ***appelle les États membres de l'Union à faire front commun face*** à ***cette montée en puissance; note que l'ambition de*** la Chine ***d'être la première puissance mondiale d'ici 2049, comme l'a déclaré le président Xi Jinping dans son rapport*** de ***2017 au 19e congrès du parti communiste chinois, fait peser d'importantes menaces politiques, économiques, sécuritaires et technologiques sur l'Union et met en péril le rôle des valeurs démocratiques occidentales dans le monde***; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine;

Or. en

Amendement 779
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des	29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des

Nations unies;	Nations unies; ***s'inquiète du pouvoir économique croissant des entreprises chinoises dans l'Union, y compris dans des secteurs stratégiques tels que la production de batteries;***

Or. en

Amendement 780
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que ***la montée en puissance*** de la Chine ***demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite*** une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le ***HR***/***VP*** et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine ***afin que cette dernière assume ses responsabilités*** en ***tant que membre permanent du Conseil*** de ***sécurité des Nations unies***;	29. estime que ***les défis posés par l'émergence*** de la Chine ***en tant que puissance mondiale nécessitent*** une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le ***VP***/***HR*** et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique ***avec la Chine en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies,*** tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine ***par une stratégie affinée visant en particulier les politiques intérieures de plus*** en ***plus répressives du pays, sa politique étrangère affirmée, et l'utilisation*** de ***la coercition économique comme outil pour atteindre ses objectifs***;

Or. en

Amendement 781
Mariusz Kamiński, Michał Dworczyk
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que la ***montée*** en ***puissance de*** la ***Chine demeure*** l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;	29. estime que ***les nouvelles politiques de*** la ***Chine sous Xi Jinping,*** en ***particulier sa politique étrangère affirmée, son partenariat «sans limites» avec*** la ***Russie et sa stratégie de fusion militaro-civile , demeurent*** l'un des principaux défis géopolitiques du xxie siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;

Or. en

Amendement 782
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine ***afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies***;	29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine;

Or. de

Amendement 783
Alberico Gambino, Carlo Fidanza, Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. ***estime*** que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;	29. ***est préoccupé par les menaces que fait peser la nouvelle phase des relations sino-russes et considère*** que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;

Or. en

Amendement 784
Urmas Paet, Hilde Vautmans, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Ilhan Kyuchyuk

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité	29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le HR/VP et les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité

à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;	à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies; ***souligne que l'Union doit faire preuve d'une plus grande unité dans son approche vis-à-vis de la Chine;***

Or. en

Amendement 785
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le ***HR/***VP et les États membres à ***maintenir*** l'engagement diplomatique ***tout*** en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;	29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite le VP***/HR*** et les États membres à ***revoir leur stratégie à l'égard de la Chine, tout en maintenant*** l'engagement diplomatique ***et*** en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;

Or. en

Amendement 786
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*

29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite ***le HR/VP et*** les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;	29. estime que la montée en puissance de la Chine demeure l'un des principaux défis géopolitiques du XXIe siècle et nécessite une réponse multidimensionnelle par laquelle l'Union continue à s'engager avec la Chine sur un certain nombre de questions clés; invite les États membres à maintenir l'engagement diplomatique tout en renforçant la capacité à s'affirmer de l'Union à l'égard de la Chine afin que cette dernière assume ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies;

Or. en

Amendement 787
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. condamne les violations systématiques des droits de l'homme en Chine, en particulier à l'encontre des minorités telles que les chrétiens, les adeptes du Falun Gong, les Ouïghours et les Tibétains; dénonce la répression qu'exerce Pékin à l'encontre de l'autonomie politique de Hong Kong et la violation du principe «un pays, deux systèmes»; condamne la répression des citoyens chinois vivant à l'étranger; invite les États membres à supprimer tous les postes de police illégaux que la Chine exploite clandestinement sur le sol de l'Union; relève, à cet égard, le cas préoccupant de l'Espagne, qui compterait jusqu'à neuf de ces postes de police informels menant des opérations illégales sur son territoire;

Or. en

Amendement 788
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. souligne que l'attitude de plus en plus agressive de la République populaire de Chine constitue une menace pour la liberté de navigation et compromet la stabilité, laquelle est essentielle au commerce mondial; précise que cette situation est suivie avec inquiétude par un nombre croissant de partenaires qui partagent les mêmes valeurs et sont attachés à la paix et à la stabilité dans la région, y compris dans le détroit de Taïwan; insiste sur la nécessité de renforcer la dissuasion contre les comportements déstabilisateurs, notamment en menant des opérations régulières visant à défendre la liberté de navigation face aux tentatives de la République populaire de Chine de prendre le contrôle dans des eaux internationales et dans un espace aérien international;

Or. en

Amendement 789
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 bis. dénonce l'instrumentalisation par la Chine de l'initiative des nouvelles routes de la soie dans les pays en développement et son utilisation de la dépendance économique à l'égard de ses

investissements et de ses prêts pour poursuivre ses objectifs géopolitiques;

Or. en

Amendement 790
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 29 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	29 ter. note que toutes les entreprises chinoises sont soumises à la loi chinoise sur la cybersécurité, ce qui en fait de facto des agents du régime communiste; rappelle, dans ce contexte, qu'il a été prouvé que de grandes entreprises technologiques d'origine chinoise, et en particulier la multinationale Huawei, conspirent pour contourner les embargos internationaux sur l'Iran et transférer des technologies de communication interdites à son gouvernement; invite les États membres à interdire à leurs opérateurs d'utiliser des équipements et des composants provenant de ces entreprises; note que certains États membres sont particulièrement vulnérables à l'influence néfaste de la Chine; rappelle, dans ce contexte, le cas préoccupant de l'Espagne, dont les autorités nationales continuent de soutenir la technologie 5G de Huawei et d'accorder à cette entreprise un accès privilégié à son réseau de communication principal, en dépit du fait que les gouvernements alliés de l'Union, tels que les États-Unis et le Royaume-Uni, ont placé Huawei et d'autres multinationales technologiques chinoises sur la liste des entités soumises à des restrictions;

Or. en

Amendement 791
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes;	***supprimé***

Or. en

Amendement 792
Michael Gahler, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. rappelle que Taïwan est un	30. rappelle que Taïwan est un

partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes;

partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; ***encourage la poursuite des échanges entre l'Union et Taïwan à tous les niveaux d'interaction, y compris les dialogues réguliers, et souligne que toute tentative de la part de régimes autoritaires de restreindre l'évolution positive des relations entre l'Union et Taïwan est inacceptable;*** reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international ***et que seul le gouvernement démocratiquement élu de Taïwan peut représenter le peuple taïwanais***; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation ***constructive*** de Taïwan aux organisations multilatérales ***et la façon dont elle déforme systématiquement la résolution nº 2758 de l'Assemblée générale des Nations unies***; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes; ***invite la Commission à renforcer la coopération afin d'intensifier les liens économiques, commerciaux et d'investissement avec Taïwan et, en outre, à lancer sans délai des mesures préparatoires aux négociations sur un accord de partenariat économique qui servira de cadre à l'établissement d'une coopération dans des domaines prioritaires d'intérêt mutuel;***

Or. en

Amendement 793
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à ***l'Union et à ses*** États membres de ***signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit*** de Taïwan***, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé***; ***insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à la Commission*** et ***aux États membres de soutenir*** la ***participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes***;	30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à ***la Commission et aux*** États membres de ***soutenir la participation effective*** de Taïwan ***aux organisations internationales compétentes***; ***réaffirme l'attachement de l'Union européenne à sa politique d'une seule Chine, qui constitue le socle politique des relations entre l'Union et la Chine;***

Or. en

Amendement 794
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; ***insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes;***	30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé;

Or. en

Amendement 795
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes	30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes

technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes;	technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes; ***invite de nouveau la Commission à lancer sans délai une analyse d'impact, une consultation publique et un exercice de délimitation du champ d'application d'un accord bilatéral d'investissement avec les autorités taïwanaises en vue de préparer les négociations visant à approfondir les liens économiques bilatéraux;***
	Or. en

Amendement 796
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer	30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer

plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; ***insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes;***	plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé;

Or. en

Amendement 797
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international;	30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun

dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes;

fondement au regard du droit international;

Or. fr

Amendement 798
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à ***la Commission*** et ***aux*** États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales ***compétentes***;	30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à ***l'Union européenne*** et ***à ses*** États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales ***pertinentes, comme l'OMS, l'OACI, Interpol et la CCNUCC; demande en outre au secrétariat général des Nations unies d'accorder aux***

ressortissants et aux journalistes taïwanais le droit d'accéder aux locaux de l'ONU pour des visites, des réunions et des activités de collecte d'informations;

Or. en

Amendement 799
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur ***de l'Union et un allié démocratique*** dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé***; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales;*** demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes;	30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes;

Or. de

Amendement 800

Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes;	30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; ***souligne que la préservation de la paix, de la stabilité et de la liberté de navigation dans la région indo-pacifique demeure d'une importance capitale pour les intérêts de l'Union et des États membres;*** demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes;

Or. en

Amendement 801
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes;	30. rappelle que Taïwan est un partenaire majeur de l'Union et un allié démocratique dans la région indo-pacifique; reconnaît le rôle important joué par Taïwan dans la sécurisation des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan; demande à l'Union et à ses États membres de signaler de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, notamment par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée et aura un coût élevé; insiste sur le fait que les revendications territoriales de la Chine n'ont aucun fondement au regard du droit international ***et condamne par conséquent la présentation erronée que la Chine continue de faire de la résolution nº 2758 des Nations unies***; dénonce en outre le blocage par la Chine de la participation de Taïwan aux organisations multilatérales; demande à la Commission et aux États membres de soutenir la participation effective de Taïwan aux organisations internationales compétentes;

Or. en

Amendement 802
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. se déclare préoccupé par le nombre croissant de membres du groupe BRICS, qui compte actuellement 45 % de

la population mondiale et se présente comme une alternative aux pays d'Amérique du Nord et d'Europe; souligne qu'une telle coopération donne à la Russie les moyens de surmonter les sanctions imposées à la suite de son invasion de l'Ukraine et permet à la Chine d'étendre encore son influence par le financement de projets d'infrastructure;

Or. en

Amendement 803
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. rappelle que le maintien de la paix et de la stabilité dans la région indo-pacifique est une question d'intérêt fondamental pour le monde libre, dont l'Union européenne et ses États membres; rappelle qu'il importe de respecter le droit international, en particulier la convention des Nations unies sur le droit de la mer et ses dispositions relatives à l'obligation de régler les différends par des moyens pacifiques ainsi qu'au maintien de la liberté de navigation et de survol;

Or. en

Amendement 804
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. invite la Commission à prendre

sans tarder des mesures pour préparer les négociations sur un accord bilatéral d'investissement, ou d'autres types d'accords, avec Taïwan; souligne le potentiel de coopération en matière de contrôle des investissements directs étrangers et de lutte contre la coercition et les représailles économiques;

Or. en

Amendement 805
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. rappelle que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) est un allié essentiel dans le renforcement du multilatéralisme fondé sur des règles; soutient les efforts déployés par l'ANASE pour mener à bien les négociations avec la Chine sur un code de conduite efficace et substantiel en mer de Chine méridionale; encourage l'Union à renforcer son engagement et sa coopération avec l'ANASE et à œuvrer en faveur d'un partenariat stratégique global;	31. rappelle que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) est un allié essentiel dans le renforcement du multilatéralisme fondé sur des règles; soutient les efforts déployés par l'ANASE pour mener à bien les négociations avec la Chine sur un code de conduite efficace et substantiel en mer de Chine méridionale; encourage l'Union à renforcer son engagement ***politique*** et sa coopération avec l'ANASE et à œuvrer en faveur d'un partenariat stratégique global***, non seulement économique, mais aussi en ce qui concerne les droits de l'homme, la démocratie et la croissance durable***; ***demande de soutenir davantage le gouvernement d'unité nationale du Myanmar/de la Birmanie et de faire pression sur les pays de l'ANASE pour qu'ils s'alignent sur les sanctions internationales à l'encontre de la junte militaire du Myanmar/de la Birmanie;***

Or. en

Amendement 806
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. ***rappelle que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) est un allié essentiel dans le renforcement du multilatéralisme fondé sur des règles; soutient les efforts déployés par l'ANASE pour mener à bien les négociations avec*** la ***Chine sur un code*** de ***conduite efficace et substantiel*** en mer de Chine méridionale; ***encourage l'Union à renforcer son engagement et sa coopération avec l'ANASE et à œuvrer en faveur d'un partenariat stratégique global;***	31. ***soutient la recherche d'un règlement pacifique*** des ***différends et la poursuite de*** la ***coopération maritime afin*** de ***faciliter la stabilité régionale*** en mer de Chine méridionale;

Or. en

Amendement 807
Ana Miguel Pedro

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. rappelle que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) est un allié essentiel dans le renforcement du multilatéralisme fondé sur des règles; soutient les efforts déployés par l'ANASE pour mener à bien les négociations avec la Chine sur un code de conduite efficace et substantiel en mer de Chine méridionale; encourage l'Union à renforcer son engagement et sa coopération avec l'ANASE et à œuvrer en faveur d'un partenariat stratégique global;	31. rappelle que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) est un allié essentiel dans le renforcement du multilatéralisme fondé sur des règles; soutient les efforts déployés par l'ANASE pour mener à bien les négociations avec la Chine sur un code de conduite efficace et substantiel en mer de Chine méridionale; ***exprime sa profonde inquiétude face à l'agression continue et non provoquée de la République populaire de Chine en mer de Chine méridionale pour faire valoir ses revendications territoriales et de souveraineté illégales;*** encourage l'Union à renforcer son engagement et sa coopération avec l'ANASE et à œuvrer en

faveur d'un partenariat stratégique global;

Or. en

Amendement 808
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. rappelle que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) est un allié essentiel dans le renforcement du multilatéralisme ***fondé sur des règles***; soutient les efforts déployés par l'ANASE pour mener à bien les négociations avec la Chine sur un code de conduite efficace et substantiel en mer de Chine méridionale; encourage l'Union à renforcer son engagement et sa coopération avec l'ANASE et à œuvrer en faveur d'un partenariat ***stratégique*** global;	31. rappelle que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) est un allié essentiel dans le renforcement du multilatéralisme; soutient les efforts déployés par l'ANASE pour mener à bien les négociations avec la Chine sur un code de conduite efficace et substantiel en mer de Chine méridionale; encourage l'Union à renforcer son engagement et sa coopération avec l'ANASE et à œuvrer en faveur d'un partenariat global;

Or. de

Amendement 809
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. constate que les défis géopolitiques ont renforcé l'intérêt commun de l'Union et de l'Inde à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable; demande la tenue d'un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités;	32. constate que les défis géopolitiques ont renforcé l'intérêt commun de l'Union et de l'Inde à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable; demande la tenue d'un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités; ***considère le changement climatique et la croissance verte, la numérisation et les nouvelles technologies, la recherche et le***

développement, la connectivité, le commerce et l'investissement, la politique étrangère et la politique de sécurité et de défense comme les principaux domaines de coopération; appelle à mettre pleinement en œuvre la stratégie de l'Union pour l'Inde de 2018 et la feuille de route UE-Inde à l'horizon 2025, en veillant à ce que cette mise en œuvre soit parfaitement coordonnée avec les efforts déployés par États membres; souligne en particulier la nécessité de promouvoir davantage de synergies dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité par le biais des mécanismes de dialogue existants et d'autres mécanismes de dialogue à mettre en place dans le cadre de la feuille de route UE-Inde à l'horizon 2025; appelle, à cet égard, à une plus forte adhésion des États membres; invite également les États membres à développer et à élargir la coopération entre l'Inde et l'Union en matière de sécurité maritime, en réponse à la présence croissante de la Chine dans la région indo-pacifique; souligne la nécessité de nouer un dialogue avec l'Inde quant à sa forte dépendance militaire à l'égard de la Russie et quant à la politique de sanctions de l'Union envers la Russie; demande instamment à l'Inde de condamner à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 810
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. constate que les défis géopolitiques ont renforcé l'intérêt commun de l'Union	32. constate que les défis géopolitiques ont renforcé l'intérêt commun de l'Union

et de l’Inde à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable; demande la tenue d’un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités;

et de l’Inde à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable; demande la tenue d’un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités; ***note avec inquiétude que l’Inde est devenue le deuxième fournisseur de technologies critiques de la Russie après la Chine; condamne, dans les termes les plus fermes, le rôle de l’Inde en tant que complice de la guerre d’agression menée par la Russie contre l’Ukraine;***

Or. fi

Amendement 811
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. constate que les défis géopolitiques ont renforcé l’intérêt commun de l’Union et de l’Inde à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable; demande la tenue d’un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités;	32. constate que les défis géopolitiques ont renforcé l’intérêt commun de l’Union et de l’Inde à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable; demande la tenue d’un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités; ***appelle l'Union à renforcer sa coopération avec l'Inde en matière de sûreté maritime tout en s'assurant de ne pas contribuer à la montée des tensions dans la zone indo-pacifique;***

Or. fr

Amendement 812
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. constate que les défis géopolitiques ont renforcé l'intérêt commun de l'Union et de l'Inde à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable; demande la tenue d'un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités;	32. constate que les défis géopolitiques ont renforcé l'intérêt commun de l'Union et de l'Inde à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable; ***considère l'Inde comme un partenaire démocratique important et encourage l'Union à dialoguer étroitement avec le gouvernement indien sur le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, tant à l'intérieur du pays qu'à l'échelle mondiale;*** demande la tenue d'un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités;

Or. en

Amendement 813
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. constate que les défis géopolitiques ont renforcé l'intérêt commun de l'Union et de l'Inde à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable; demande la tenue d'un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités;	32. constate que les défis géopolitiques ont renforcé l'intérêt commun de l'Union et de l'Inde à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable; demande la tenue d'un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités; ***considère que l'Inde joue un rôle important dans la stabilisation de l'Asie du Sud et la lutte contre le terrorisme.***

Or. el

Amendement 814
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. ***constate*** que ***les défis géopolitiques*** ont ***renforcé l'intérêt*** commun ***de l'Union et de l'Inde*** à garantir la ***sécurité***, la prospérité et le développement durable; ***demande la tenue d'un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités;***	32. ***note*** que ***l'Union et l'Inde*** ont ***un intérêt*** commun à garantir la ***paix***, la prospérité et le développement durable;

Or. en

Amendement 815
Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. constate que les défis géopolitiques ont renforcé l'intérêt commun de l'Union et de l'Inde à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable; demande la tenue d'un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités;	32. constate que les défis géopolitiques ont renforcé l'intérêt commun de l'Union et de l'Inde à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable; demande la tenue d'un sommet Inde-UE afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités; ***se félicite de l'annonce d'un prochain programme stratégique UE-Inde;***

Or. en

Amendement 816
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique ***partageant les mêmes valeurs***, ***notamment le Ghana, le Kenya et le***	33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique, ***fondées sur*** le ***respect mutuel***;

Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;

Or. en

Amendement 817
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite	33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union;

l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;	***souligne que l'octroi de l'aide au développement de l'Union devrait être conditionnée au soutien apporté, par les pays bénéficiaires, à l'Ukraine dans ses efforts pour se défendre contre les attaques de la Russie ainsi qu'à la conclusion, par ces pays, d'accords de réadmission pour le retour de leurs citoyens depuis l'Union dans leurs pays d'origine;*** invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;
	Or. fi

Amendement 818
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires ***et*** à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer	33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires**,** à conclure rapidement des accords politiques ***et à mettre en place une***

que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;

coopération économique avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels; ***rappelle, à cet égard, l'importance de la stratégie «Global Gateway» pour promouvoir un partenariat étroit fondé sur des avantages mutuels, le développement économique et la résilience des chaînes d'approvisionnement;***

Or. en

Amendement 819
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;	33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels; ***considère que l'Union, en tant que***

principal donateur d'aide au développement dans le monde, devrait dans une plus grande mesure faire dépendre l'aide au développement de la coopération en matière de migration;

Or. sv

Amendement 820
Wouter Beke

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;	33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; ***souligne qu'il importe de continuer à mettre l'accent sur l'Afrique, qui est déjà un continent stratégique et deviendra un acteur de plus en plus important à l'avenir;*** estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;

Or. en

Amendement 821
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;	33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels; ***souligne qu'il importe de conclure avec les pays tiers des accords politiques fondés sur des valeurs européennes communes et les droits fondamentaux;***

Or. en

Amendement 822
António Tânger Corrêa, Jordan Bardella, Hermann Tertsch, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment ***au HR/VP et*** aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et ***le Sénégal***, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les ***principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les*** valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;	33. demande instamment aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya***, le Sénégal*** et ***Cabo Verde***, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels; ***met en garde contre la présence croissante de la Russie et de la Chine sur le territoire africain, ainsi que contre la présence croissante de groupes terroristes et islamiques radicaux;***

Or. en

Amendement 823
Marc Botenga, Rima Hassan
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et	33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et

des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;	des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;

Or. en

Amendement 824
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer	33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya***,*** le Sénégal ***et la Mauritanie***, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords

que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;	politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;

Or. es

Amendement 825
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;	33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel***,*** ***fiable*** et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;

Or. en

Amendement 826
Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;	33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le ***Maroc, le*** Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international fondé sur des règles est en mesure de relever les défis actuels;

Or. en

Amendement 827
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que	33. demande instamment au HR/VP et aux États membres de se concentrer sur les relations bilatérales avec les partenaires d'Afrique partageant les mêmes valeurs, notamment le Ghana, le Kenya et le Sénégal, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; estime que

le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international ***fondé sur des règles*** est en mesure de relever les défis actuels;	le principe «donner plus pour recevoir plus» devrait être pleinement intégré dans les relations avec les pays tiers, l'Union développant des partenariats plus solides avec les pays qui respectent les principes de la PESC et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), ainsi que les valeurs fondamentales de l'Union; invite l'Union à répondre aux attentes des pays partenaires et à conclure rapidement des accords politiques avec eux afin de montrer que l'Union est un partenaire essentiel et stratégique et de démontrer que le système international est en mesure de relever les défis actuels;

Or. de

Amendement 828
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. rappelle que la présence en Afrique d'éléments paramilitaires russes de la milice Wagner déstabilise ces pays et nuit aux intérêts de l'Union européenne dans la région; constate que ces agissements s'inscrivent dans une logique de déstabilisation des intérêts politiques, diplomatiques, économiques et militaires de pays membres de l'Union européenne, dont la France, dans cette région; rappelle l'engagement des soldats français au Sahel à la demande des pays africains dans la lutte contre le terrorisme islamiste pendant dix ans;

Or. fr

Amendement 829
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. exprime sa préoccupation face à la situation difficile et grave que connaît le Sahel, notamment à la suite des nombreux coups d'État dont ont été victimes plusieurs pays de la région au cours des dernières années; rappelle que la stabilité du Sahel a des répercussions directes sur la sécurité et la prospérité de l'Europe ainsi que sur la gestion des flux migratoires en provenance du continent africain;

Or. es

Amendement 830
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 33 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 ter. soutient les négociations entre l'Union européenne et les pays côtiers d'Afrique comme le Sénégal pour établir une coopération entre Frontex et les autorités locales compétentes en matière d'immigration afin de limiter les flux migratoires incontrôlés;

Or. fr

Amendement 831
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 33 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 ter. déplore que, près de trente ans après le lancement du processus de Barcelone, la création d'un espace commun de prospérité, de stabilité et de liberté avec les pays méditerranéens du voisinage méridional ne soit toujours pas achevée;

Or. es

Amendement 832
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch

Proposition de résolution
Paragraphe 33 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 quater. se félicite de l'opération Atalante dans la lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden; souligne le rôle essentiel de l'opération Aspides pour protéger les voies de navigation des côtes yéménites; souligne la pertinence de l'opération Irini au large de la Lybie;

Or. fr

Amendement 833
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 33 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 quater. se félicite de la nomination d'un commissaire chargé de la Méditerranée;

Or. es

Amendement 834
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 33 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 quinquies. souligne l'importance de conclure des protocoles d'accord avec les pays du voisinage méridional dans l'intérêt mutuel et de renforcer la stabilité, la prospérité et la défense des droits de l'homme; souligne que les pays du voisinage méridional jouent un rôle important lorsqu'il s'agit de veiller à ce que les flux migratoires soient gérés sur la base des principes de solidarité, d'équilibre et de responsabilité partagée entre les pays;

Or. es

Amendement 835
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 33 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 sexies. souligne le rôle que l'Union pour la Méditerranée peut jouer en tant qu'enceinte pour renforcer la coopération entre les pays européens et les pays de la rive sud de la Méditerranée;

Or. es

Amendement 836
Željana Zovko

Proposition de résolution

Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme;	34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; ***remarque que l'engagement européen dans la région a faibli au cours des dernières décennies, ce qui a créé un vide dont ont su profiter les acteurs étrangers malintentionnés;*** invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme; ***rappelle que l'Union européenne et les pays de la région partagent la même culture, la même histoire, la même langue, la même religion et les mêmes valeurs, ce qui en fait des partenaires traditionnels et attachés aux mêmes principes dans le contexte géopolitique actuel;***

Or. en

Amendement 837
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les	34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les

Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme;

Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme; ***se félicite de la réunion informelle UE-CELAC et de la mise en œuvre d'initiatives dans le cadre de la feuille de route UE-CELAC 2023-2025 et, à cet égard, souligne la nécessité d'adopter une nouvelle feuille de route ambitieuse lors du sommet de 2025, qui renforcera davantage notre partenariat et tiendra compte des bonnes pratiques établies jusqu'à présent;***

Or. en

Amendement 838
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme;	34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine***, de l'Iran*** et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes***; invite les États membres de l'Union à reconnaître la menace que représentent, à cet égard, les organisations malveillantes, telles que le Forum de São Paulo et le groupe Puebla, qui œuvrent à promouvoir les intérêts de l'axe totalitaire La Havane-Beijing-Moscou-Téhéran au détriment de la présence occidentale dans la région***; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense

de l’ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l’homme;

Or. en

Amendement 839
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. ***souligne la nécessité de continuer à renforcer l’engagement de l’Union avec les pays d’Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l’influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l’action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région***, ***en mettant fortement l’accent*** sur ***la défense de l’ordre multilatéral mondial, du droit international et du*** respect ***de la démocratie et des droits de l’homme***;	34. ***demande instamment au HR/VP et aux États membres*** de ***se concentrer sur*** les ***relations bilatérales avec*** les ***partenaires d’Amérique*** latine, ***fondées*** sur ***le*** respect ***mutuel***;

Or. en

Amendement 840
Robert Biedroń, Sven Mikser, Marco Tarquinio, Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l’engagement de l’Union avec les pays d’Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l’influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les	34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l’engagement de l’Union avec les pays d’Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l’influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les

Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme;

Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme; ***souligne la nécessité d'une approche plus rigoureuse pour lutter contre la violence à l'encontre des défenseurs de l'environnement et intensifier les efforts de l'Union pour contribuer à la préservation de la biodiversité et à l'adaptation à l'urgence climatique; suggère de renforcer encore la coopération en matière de lutte contre le trafic de drogue;***

Or. en

Amendement 841
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme;	34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme; ***demande que des progrès soient réalisés en vue de la signature et de la ratification de l'accord global UE-Mexique; invite la Commission à faire des progrès décisifs et à conclure l'accord avec le Mercosur, tout en maintenant le***

niveau d'ambition le plus élevé en ce qui concerne l'application de ses dispositions en matière de durabilité;

Or. en

Amendement 842
António Tânger Corrêa, Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres ***et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE)*** à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme;	34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme; ***souligne que l'autoritarisme est particulièrement dramatique dans la région, dans des régimes totalitaires tels que ceux du Venezuela, de Cuba et du Nicaragua; demande qu'un soutien fort soit apporté à l'opposition démocratique dans les régimes susmentionnés et que les accords conclus avec les gouvernements et le soutien financier qui leur est accordé soient suspendus;***

Or. en

Amendement 843
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme;	34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme; ***demande instamment de promouvoir une initiative multilatérale pour remédier à l'instabilité politique en Haïti et à la violence incontrôlée à l'encontre de la population locale;***

Or. en

Amendement 844
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie ***proactive*** dans la région***, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme***;	34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie ***réaliste*** dans la région ***en prenant d'abord en compte les intérêts européens***;

Or. fr

Amendement 845
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme;	34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect de la démocratie et des droits de l'homme***, ainsi que sur la coopération économique, y compris l'accès aux matières premières essentielles***;

Or. en

Amendement 846
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure	34. souligne la nécessité de continuer à renforcer l'engagement de l'Union avec les pays d'Amérique latine partageant les mêmes valeurs, compte tenu notamment de l'influence croissante de la Chine et de la Russie en Amérique latine et dans les Caraïbes; invite les États membres et le Service européen pour l'action extérieure

(SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect ***de la démocratie et*** des droits de l'homme;	(SEAE) à mener une diplomatie proactive dans la région, en mettant fortement l'accent sur la défense de l'ordre multilatéral mondial, du droit international et du respect des droits de l'homme;

Or. de

Amendement 847
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. soutient résolument les activités de la mission de l'Union européenne en Arménie (EUMA) et souligne le rôle important qu'elle joue; invite l'EUMA à continuer de suivre de près l'évolution de la situation en matière de sécurité sur le terrain, à fournir des informations transparentes au Parlement et à contribuer activement aux efforts de résolution des conflits; demande à l'Union européenne et à ses États membres de renforcer le mandat de l'EUMA, d'en augmenter les effectifs et d'en prolonger le mandat; demande aux autorités azerbaïdjanaises d'accepter une telle mission civile de leur côté de la frontière également;

Or. en

Amendement 848
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Ilhan Kyuchyuk, Lucia Yar, Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. invite la HR/VP à placer la promotion de la démocratie au premier plan de la PESC et à garantir le rôle proactif de l'Union à cet égard, en s'appuyant sur les enseignements tirés des précédentes actions de soutien à la démocratie, en particulier en faveur de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme, des voix critiques, de l'opposition démocratique et des médias;

Or. en

Amendement 849
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. se félicite de la signature de l'accord-cadre avancé UE-Chili et demande une prompte ratification complète de l'accord; demande que des progrès soient réalisés en vue de la signature et de la ratification de l'accord d'association UE-Mexique; prie instamment la Commission de faire des progrès décisifs sur l'accord avec le Mercosur;

Or. es

Amendement 850
Seán Kelly

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. se félicite des progrès accomplis en

vue de la conclusion d'un accord commercial entre l'Union et l'Australie, qui renforcera les relations avec un partenaire du Pacifique partageant les mêmes idées;

Or. en

Amendement 851
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 34 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 ter. condamne l'Azerbaïdjan pour ses efforts continus visant à saper les perspectives de paix régionale et pour ses menaces persistantes à l'encontre de l'Arménie; invite l'Union européenne et ses États membres à exclure toute assistance sécuritaire, technique ou financière à l'Azerbaïdjan, y compris au moyen de divers instruments de l'Union, qui pourrait contribuer à accroître les capacités offensives de l'Azerbaïdjan ou mettre en danger la sécurité, l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Arménie;

Or. en

Amendement 852
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 34 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 ter. se dit préoccupé par l'augmentation de la criminalité organisée et du trafic de drogue en Amérique latine, qui se répercute

également sur l'Union européenne; demande un renforcement substantiel de la coopération birégionale dans la lutte contre ces fléaux et un financement adéquat;

Or. es

Amendement 853
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 34 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 quater. reconnaît Edmundo González Urrutia comme le président légitime, élu démocratiquement, du Venezuela; reconnaît également María Corina Machado comme cheffe des forces démocratiques au Venezuela; rappelle que tous deux ont été distingués par le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit 2024; prie une nouvelle fois l'Union et ses États membres de faire tout leur possible pour que le président légitime, élu démocratiquement, puisse prendre ses fonctions le 10 janvier 2025, conformément à la Constitution du Venezuela;

Or. es

Amendement 854
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 34 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 quater. demande une nouvelle fois à l'Union européenne de mettre un terme à sa dépendance à l'égard des

exportations de gaz en provenance d'Azerbaïdjan; invite la Commission à suspendre le protocole d'accord de 2022 sur le partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie, à agir en conséquence et à mener enfin une enquête sur le changement d'étiquetage du pétrole russe vendu en Europe en tant que pétrole azerbaïdjanais;

Or. en

Amendement 855
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 34 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 quinquies. demande l'application pleine et entière de toutes les ordonnances de la Cour internationale de justice, notamment celle du 17 novembre 2023 prévoyant des mesures conservatoires qui permettraient aux personnes qui ont fui le Haut-Karabakh d'y retourner en toute sécurité, rapidement et librement; réitère son appel en faveur d'enquêtes indépendantes sur les abus commis par les forces azerbaïdjanaises dans le Haut-Karabakh; demande de nouveau aux autorités azerbaïdjanaises de permettre le retour en toute sécurité de la population arménienne au Haut-Karabakh, d'ouvrir un véritable dialogue approfondi et transparent avec celle-ci, d'offrir des garanties solides en ce qui concerne la protection de ses droits, notamment ses droits fonciers et de propriété, de protéger son identité distincte ainsi que ses droits civiques, culturels, sociaux et religieux, et de s'abstenir de tout discours incendiaire qui pourrait inciter à la discrimination à l'encontre des Arméniens; presse les autorités azerbaïdjanaises de libérer les 23 prisonniers de guerre arméniens

capturés lors de l'attaque de l'Azerbaïdjan contre la région du Haut-Karabakh; demande de nouveau aux institutions et aux États membres de l'Union européenne de continuer d'aider l'Arménie à prendre en charge les réfugiés provenant du Haut-Karabakh; invite à cet égard l'Union européenne à prendre un ensemble de nouvelles mesures en faveur de l'Arménie afin d'aider le gouvernement arménien à répondre aux besoins humanitaires des réfugiés;

Or. en

Amendement 856
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 34 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 sexies. se félicite des réunions régulières organisées dans le cadre du dialogue politique et de sécurité entre l'Arménie et l'Union, ce qui constitue une nouvelle étape importante de la coopération dans les domaines de la défense et de la sécurité; se félicite en outre de la décision d'adopter la première mesure d'assistance au titre de la facilité européenne pour la paix afin de soutenir les forces armées arméniennes et demande que l'Arménie et l'Union européenne renforcent davantage leur coopération dans le domaine de la sécurité et de la défense; se félicite des mesures prises par plusieurs États membres pour apporter un soutien militaire défensif à l'Arménie et invite instamment les États membres à envisager des initiatives similaires; se félicite du nouvel essor des relations bilatérales entre l'Union européenne et l'Arménie, que les autorités d'Erevan soutiennent

largement; demande à la Commission et au Conseil de soutenir activement le souhait de l'Arménie de coopérer davantage avec l'Union européenne;

Or. en

Amendement 857
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. invite le HR/VP à faire du travail avec les démocraties partageant les mêmes valeurs une priorité de son mandat et à systématiser la consultation desdits partenaires démocratiques et la coopération avec eux afin d'améliorer la préparation commune et l'accès aux ressources de réaction aux crises;	***supprimé***

Or. en

Amendement 858
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. invite le HR/VP à faire du travail avec les démocraties partageant les mêmes valeurs une priorité de son mandat et à systématiser la consultation desdits partenaires démocratiques et la coopération avec eux afin d'améliorer la préparation commune et l'accès aux ressources de réaction aux crises;	***supprimé***

Or. en

Amendement 859
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. invite le HR/VP à faire du travail avec les démocraties partageant les mêmes valeurs une priorité de son mandat et à systématiser la consultation desdits partenaires démocratiques et la coopération avec eux afin d'améliorer la préparation commune et l'accès aux ressources de réaction aux crises;	35. invite le HR/VP à faire du travail avec les démocraties partageant les mêmes valeurs une priorité de son mandat et à systématiser la consultation desdits partenaires démocratiques et la coopération avec eux afin d'améliorer la préparation commune et l'accès aux ressources de réaction aux crises; ***invite dès lors l'Union à maintenir les canaux de communication ouverts avec les différentes parties prenantes, à explorer de nouveaux formats et à continuer de mettre au point une boîte à outils complète pour renforcer les droits de l'homme et la démocratie à l'échelle mondiale;***

Or. en

Amendement 860
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. invite le HR/VP à faire du travail avec les démocraties partageant les mêmes valeurs une priorité de son mandat et à systématiser la consultation desdits partenaires démocratiques et la coopération avec eux afin d'améliorer la préparation commune et l'accès aux ressources de réaction aux crises;	35. invite le HR/VP à faire du travail avec les démocraties partageant les mêmes valeurs une priorité de son mandat et à systématiser la consultation desdits partenaires démocratiques et la coopération avec eux afin d'améliorer la préparation commune et l'accès aux ressources de réaction aux crises; ***réitère, dans ce contexte, la recommandation d'approfondir les liens avec les organisations régionales telles que***

l'ANASE ou l'Union africaine en vue de renforcer les cadres de coopération en matière de sécurité;

Or. en

Amendement 861
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Urmas Paet, Ilhan Kyuchyuk, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. invite le HR/VP à faire du travail avec les démocraties partageant les mêmes valeurs une priorité de son mandat et à systématiser la consultation desdits partenaires démocratiques et la coopération avec eux afin d'améliorer la préparation commune et l'accès aux ressources de réaction aux crises;	35. invite le HR/VP à faire du travail avec les démocraties partageant les mêmes valeurs une priorité de son mandat et à systématiser la consultation desdits partenaires démocratiques et la coopération avec eux afin ***de promouvoir la démocratie,*** d'améliorer la préparation commune et l'accès aux ressources de réaction aux crises;

Or. en

Amendement 862
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. invite le HR/VP à faire du travail avec les ***démocraties*** partageant les mêmes valeurs une priorité de son mandat et à systématiser la consultation desdits partenaires ***démocratiques*** et la coopération avec eux afin d'améliorer la préparation commune et l'accès aux ressources de réaction aux crises;	35. invite le HR/VP à faire du travail avec les ***partenaires*** partageant les mêmes valeurs une priorité de son mandat et à systématiser la consultation desdits partenaires et la coopération avec eux afin d'améliorer la préparation commune et l'accès aux ressources de réaction aux crises;

Or. de

Amendement 863
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. estime, dans le même temps, qu'il importe de mettre en place de nouvelles alliances, notamment avec les pays de notre voisinage ainsi que dans les pays du «Sud global», en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels afin de favoriser l'émergence de partenariats réels et équilibrés;	36. estime, dans le même temps, qu'il importe de mettre en place de nouvelles alliances, notamment avec les pays de notre voisinage ainsi que dans les pays du «Sud global», en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels afin de favoriser l'émergence de partenariats réels et équilibrés; ***souligne que l'Union devrait s'attacher en particulier à donner une nouvelle impulsion au partenariat avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes;***

Or. en

Amendement 864
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. estime, dans le même temps, qu'il importe de mettre en place de nouvelles alliances, notamment avec les pays de notre voisinage ***ainsi que dans les pays du «Sud global», en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels afin de favoriser l'émergence de partenariats réels et équilibrés***;	36. estime, dans le même temps, qu'il importe de mettre en place de nouvelles alliances, notamment avec les pays de notre voisinage;

Or. en

Amendement 865

Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. estime, dans le même temps, qu'il importe de mettre en place de nouvelles alliances, notamment avec les pays de notre voisinage ainsi que dans les pays du «Sud global», en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels afin de favoriser l'émergence de partenariats réels et équilibrés;	36. estime, dans le même temps, qu'il importe de mettre en place de nouvelles alliances, notamment avec les pays de notre voisinage ainsi que dans les pays du «Sud global», ***fondées sur le respect des droits de l'homme,*** en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels afin de favoriser l'émergence de partenariats réels et équilibrés;

Or. en

Amendement 866
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. ***estime, dans le même temps, qu'il importe de mettre en place de nouvelles alliances***, ***notamment avec*** les ***pays de notre voisinage ainsi que dans les pays du «Sud global», en tenant compte des besoins*** et ***des intérêts mutuels afin de favoriser l'émergence*** de ***partenariats réels*** et ***équilibrés***;	36. ***invite l'Union à établir de nouveaux partenariats équilibrés avec les pays du Sud global et du voisinage***, ***fondés sur*** les ***besoins économiques et de sécurité partagés, en donnant la priorité aux partenariats avec les gouvernements démocratiques*** et ***les nations engagées dans le respect des droits*** de ***l'homme*** et ***du droit international***;

Or. en

Amendement 867
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. estime, dans le même temps, qu'il importe de mettre en place de nouvelles alliances, notamment avec les pays ***de notre*** voisinage ainsi que dans les pays du «Sud global», en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels afin de favoriser l'émergence de partenariats réels et équilibrés;	36. estime, dans le même temps, qu'il importe de mettre en place de nouvelles alliances, ***en toute bonne foi,*** notamment avec les pays ***du*** voisinage ***de l'Europe*** ainsi que dans les pays du «Sud global», en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels afin de favoriser l'émergence de partenariats réels et équilibrés;

Or. en

Amendement 868
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. souligne la nécessité d'améliorer la coordination entre les politiques de l'Union en matière de commerce, d'investissement, de développement, d'affaires étrangères et de sécurité, en veillant à ce qu'elles soient pleinement conformes aux engagements de l'Union en matière de droits de l'homme et de durabilité; note que les accords avec les pays du Sud, en particulier dans le domaine des matières premières, devraient contribuer au développement économique local plutôt que d'accroître la dépendance et l'exploitation excessive des ressources; souligne la nécessité de renforcer le devoir de vigilance et de garantir la transparence des chaînes d'approvisionnement, en particulier dans les secteurs à haut risque tels que l'exploitation minière, afin de garantir le respect des droits de l'homme et de l'environnement à tous les niveaux de production et d'approvisionnement;

Or. en

Amendement 869
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. demande que nos relations avec les pays du Sud soient encore renforcées, en tenant compte des besoins et des intérêts mutuels en vue de favoriser des partenariats réels et équilibrés; souligne que l'Union devrait renforcer ces relations en promouvant un engagement proactif et inclusif dans différents domaines avec ces pays en tant que partenaires égaux; souligne la nécessité d'analyser les préoccupations géopolitiques et géoéconomiques des pays du Sud et d'y répondre conjointement;

Or. en

Amendement 870
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. invite la RPDC à abandonner ses programmes d'armes de destruction massive et de missiles balistiques de manière complète, vérifiable et irréversible; demande instamment aux autorités de la République populaire démocratique de Corée de mettre fin aux crimes contre l'humanité perpétrés actuellement et d'engager un processus de réforme dans le cadre duquel tous les droits de l'homme seront respectés et

protégés;

Or. en

Amendement 871
Marc Botenga, Rima Hassan
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. juge positive la tendance mondiale croissante au non-alignement; invite l'Union et ses États membres à élaborer une politique étrangère proactive et non alignée; demande de tirer des enseignements de la conférence de Bandung de 1955 et de la création du mouvement non aligné;

Or. en

Amendement 872
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. rappelle que l'Egypte, la Tunisie et le Maroc sont des partenaires clefs pour la lutte contre l'islamisme et l'immigration illégale; souhaite la conclusion et le renforcement des partenariats avec ces pays;

Or. fr

Amendement 873
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 36 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 ter. souligne la nécessité d'étudier d'autres approches des sanctions internationales qui permettent de mieux s'attaquer aux causes profondes des conflits et de favoriser la coopération avec les pays du Sud; encourage l'Union à soutenir les initiatives qui réduisent la dépendance à l'égard de mesures répressives et accordent la priorité à l'engagement diplomatique, au développement durable et au partenariat économique mutuel en tant qu'outils de maintien de la stabilité régionale;

Or. en

Amendement 874
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 36 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 ter. condamne les pratiques déstabilisatrices que mène le Polisario, appuyé par le régime algérien, au Maghreb, ce qui menace la paix et la sécurité de la région nord-africaine et au-delà; rappelle la pleine souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental;

Or. fr

Amendement 875
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 36 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 quater. souligne qu'il est essentiel de s'attaquer à la crise de la dette dans les pays du Sud afin de promouvoir la stabilité économique mondiale, qui a des conséquences importantes tant pour l'Union que pour les pays concernés; souligne que l'Union a un intérêt stratégique à faire progresser le développement durable, la réduction de la pauvreté et l'égalité dans les pays du Sud, étant donné que ces efforts contribuent à la paix et à la sécurité mondiales à long terme; appelle de ses vœux des initiatives de coopération entre l'Union et les pays du Sud global afin pour évaluer et combattre la crise de la dette, car de tels partenariats renforcent la coopération mondiale en vue d'un système financier plus équitable, tout en renforçant l'influence européenne et en favorisant la résilience mutuelle dans la région;

Or. en

Amendement 876
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 36 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 quinquies. souligne la nécessité pour l'Union européenne de renforcer et d'approfondir sa coopération avec les pays arabes, en réponse aux défis géopolitiques, sociaux et économiques pressants auxquels la région est confrontée; souligne qu'une collaboration renforcée devrait donner la priorité à des domaines clés tels que la migration, la transformation numérique, la sécurité, la transition écologique et les échanges culturels afin de mettre en place un

partenariat résilient capable de relever les défis régionaux actuels et futurs; appelle de ses vœux une approche stratégique qui adapte le dialogue avec chaque pays afin de promouvoir le développement durable et la compréhension mutuelle;

Or. en

Amendement 877
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 36 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 sexies. souligne l'importance de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis et des pays du Golfe en tant que partenaires stratégiques de l'Union dans le cadre du partenariat stratégique UE-Golfe, reconnaissant leur rôle crucial dans la promotion de la stabilité et du développement régionaux, et souligne que le renforcement de la coopération avec ces pays dans le cadre de ce partenariat stratégique permettrait à l'Union de faire progresser des objectifs communs et d'aligner les positions communes dans un paysage géopolitique difficile;

Or. en

Amendement 878
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 36 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 septies. reconnaît l'importance de préserver et de défendre les valeurs démocratiques; condamne la

	recrudescence des discours de haine et des attaques contre les libertés individuelles et l'ordre international, tant au sein des institutions européennes qu'à l'étranger, y compris au sein des États membres;

Or. en

Amendement 879
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Encourager l'action de l'Union européenne à l'étranger	***supprimé***

Or. en

Amendement 880
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Encourager l'action de l'Union européenne à l'étranger	Action de l'Union européenne à l'étranger

Or. en

Amendement 881
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

36 bis. rappelle que les relations internationales relèvent de la compétence exclusive des États membres;

Or. en

Amendement 882
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	36 bis. constate que l'exigence d'unanimité oblige les États membres à œuvrer sans relâche pour parvenir à un compromis et à la cohésion, ce qui constitue la source d'où l'Union tire son influence politique sur la scène internationale; souligne toutefois qu'il convient d'examiner de façon critique le compromis entre, d'une part, l'idéal d'unité et, d'autre part, le coût élevé de l'unanimité sous l'angle de la crédibilité sur la scène mondiale, en gardant à l'esprit notamment qu'une Union élargie fonctionne de manière effective; déplore, dans ce contexte, que des États membres aient eu recours à leur droit de veto pour atténuer la portée des accords, retarder la prise de décision ou faire échouer toute politique commune purement et simplement; regrette que le potentiel d'action rapide, efficiente et efficace en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense, comme prévu notamment par les clauses passerelles du traité UE, n'ait été utilisé que de manière très limitée; demande une nouvelle fois au Conseil de passer progressivement au vote à la majorité qualifiée pour les décisions relevant de la PESC qui n'ont pas d'implications en matière militaire ou de défense; prend acte des préoccupations de certains États membres qui craignent une diminution de leur capacité à influencer

la politique étrangère et de sécurité au niveau de l'Union; constate que les progrès accomplis en ce qui concerne l'application du vote à la majorité qualifiée ne peuvent être que graduels et reposer sur l'élaboration d'une culture stratégique pour l'Union;

Or. en

Amendement 883
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne le rôle de bâtisseur de ponts que joue le HR/VP entre la PESC et les partenaires étrangers de l'Union afin d'assurer le plus haut niveau de coordination et de cohérence dans l'action extérieure de l'Union; regrette néanmoins le manque de clarté qui entoure parfois la représentation extérieure de l'Union; souligne la nécessité de définir clairement les compétences des fonctions de HR/VP, de président de la Commission et de président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union;	***supprimé***

Or. en

Amendement 884
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne le rôle de bâtisseur de	37. souligne le rôle de bâtisseur de

ponts que joue le VP/HR entre la PESC et les partenaires étrangers de l'Union afin d'assurer le plus haut niveau de coordination et de cohérence dans l'action extérieure de l'Union; regrette néanmoins le manque de clarté qui entoure parfois la représentation extérieure de l'Union; souligne la nécessité de définir clairement les compétences des fonctions de VP/HR, de président de la Commission et de président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union;	ponts que joue le VP/HR entre la PESC et les partenaires étrangers de l'Union afin d'assurer le plus haut niveau de coordination et de cohérence dans l'action extérieure de l'Union; regrette néanmoins le manque de clarté qui entoure parfois la représentation extérieure de l'Union; souligne la nécessité de définir clairement les compétences des fonctions de VP/HR, de président de la Commission et de président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union; ***rappelle que la politique étrangère reste une prérogative souveraine des Etats membres, que, conformément aux traités, ils conservent l'essentiel de leurs pouvoirs dans ce domaine et que la plupart des décisions concernant la PESC sont prises à l'unanimité;***

Or. fr

Amendement 885
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne le rôle de bâtisseur de ponts que joue le HR/VP entre la PESC et les partenaires étrangers de l'Union afin d'assurer le plus haut niveau de coordination et de cohérence dans l'action extérieure de l'Union; regrette néanmoins le manque de clarté qui entoure parfois la représentation extérieure de l'Union; souligne la nécessité de définir clairement les compétences des fonctions de HR/VP, de président de la Commission et de président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union;	37. souligne le rôle de bâtisseur de ponts que joue le HR/VP entre la PESC et les partenaires étrangers de l'Union afin d'assurer le plus haut niveau de coordination et de cohérence dans l'action extérieure de l'Union; ***invite la Commission à renforcer sa coordination avec le SEAE dans ce domaine, notamment en garantissant le respect intégral de l'article 3, paragraphes 2 et 9, qui pourrait devoir être mis à jour, de la décision relative au SEAE;*** regrette néanmoins le manque de clarté qui entoure parfois la représentation extérieure de l'Union; souligne la nécessité de définir

clairement les compétences des fonctions de HR/VP, de président de la Commission et de président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union;

Or. en

Amendement 886
António Tânger Corrêa, Jordan Bardella, Hermann Tertsch, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. ***souligne le rôle de bâtisseur de ponts que joue le HR/VP entre la PESC et les partenaires étrangers de l'Union afin d'assurer le plus haut niveau de coordination et de cohérence dans l'action extérieure de l'Union; regrette néanmoins*** le ***manque*** de ***clarté qui entoure parfois la représentation*** extérieure ***de l'Union; souligne la nécessité*** de ***définir clairement les compétences des fonctions de HR/VP***, ***de président de*** la ***Commission et*** de ***président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union***;	37. ***renforce la priorité accordée à*** la ***diplomatie des États membres par rapport à celle*** de ***l'UE elle-même***; ***souligne que*** le ***rôle*** de ***l'Union dans l'action*** extérieure ***est au service*** de ***celui des États membres et lui est subordonné***, ***ainsi qu'à*** la ***règle*** de ***l'unanimité, sans disposer de son propre mandat indépendant***;

Or. en

Amendement 887
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne le rôle de bâtisseur de ponts que joue le VP/HR entre la PESC et	37. souligne le rôle de bâtisseur de ponts que joue le VP/HR entre la PESC et

les partenaires étrangers de l'Union afin d'assurer le plus haut niveau de coordination et de cohérence dans l'action extérieure de l'Union; regrette néanmoins le manque de clarté qui entoure parfois la représentation extérieure de l'Union; souligne la nécessité de définir clairement les compétences des fonctions de VP/HR, de président de la Commission et de président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union;	les partenaires étrangers de l'Union afin d'assurer le plus haut niveau de coordination et de cohérence dans l'action extérieure de l'Union; regrette néanmoins le manque de clarté qui entoure parfois la représentation extérieure de l'Union; souligne la nécessité de définir clairement les compétences des fonctions de VP/HR, de président de la Commission et de président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union; ***souligne que les questions diplomatiques et de défense relèvent avant tout des prérogatives des Etats membres de l'Union européenne;***

Or. fr

Amendement 888
Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne le rôle de bâtisseur de ponts que joue le HR/VP entre la PESC et les partenaires étrangers de l'Union afin d'assurer le plus haut niveau de coordination et de cohérence dans l'action extérieure de l'Union; regrette néanmoins le manque de clarté qui entoure parfois la représentation extérieure de l'Union; souligne la nécessité de définir clairement les compétences des fonctions de HR/VP, de président de la Commission et de président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union;	37. souligne le rôle de bâtisseur de ponts que joue le HR/VP entre la PESC et les partenaires étrangers de l'Union afin d'assurer le plus haut niveau de coordination et de cohérence dans l'action extérieure de l'Union; regrette néanmoins le manque de clarté qui entoure parfois la représentation extérieure de l'Union; ***regrette en outre que ce manque de clarté entrave la communication stratégique de l'Union à l'étranger;*** souligne la nécessité de définir clairement les compétences des fonctions de HR/VP, de président de la Commission et de président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union;

Or. en

Amendement 889
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne le rôle de bâtisseur de ponts que joue le HR/VP entre la PESC et les partenaires étrangers de l'Union afin d'assurer le plus haut niveau de coordination et de cohérence dans l'action extérieure de l'Union; regrette néanmoins le manque de clarté qui entoure parfois la représentation extérieure de l'Union; souligne la nécessité de définir clairement les compétences des fonctions de HR/VP, de président de la Commission et de président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union;	37. souligne le rôle de bâtisseur de ponts que joue le HR/VP entre la PESC et les partenaires étrangers de l'Union afin d'assurer le plus haut niveau de coordination et de cohérence dans l'action extérieure de l'Union; regrette néanmoins le manque de clarté qui entoure parfois la représentation extérieure de l'Union; souligne la nécessité de définir clairement les compétences des fonctions de HR/VP, de président de la Commission et de président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union***, afin que la voix de l'Union soit cohérente et perçue comme telle par nos partenaires***;

Or. en

Amendement 890
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. souligne le rôle de ***bâtisseur*** de ***ponts que joue le HR/VP entre*** la PESC et les ***partenaires étrangers*** de ***l'Union afin d'assurer le plus haut niveau*** de ***coordination*** et ***de cohérence dans l'action extérieure*** de ***l'Union; regrette néanmoins le manque*** de ***clarté qui entoure parfois*** la ***représentation extérieure de l'Union; souligne la nécessité de définir clairement*** les ***compétences des fonctions*** de ***HR/VP, de président de la Commission et*** de	37. souligne ***la nécessité de renforcer*** le rôle de ***la VP/HR en tant que principale représentante*** de ***l'Union dans les questions relatives à*** la PESC et ***de définir clairement*** les ***rôles*** de ***représentation extérieure de la VP/HR, du président*** de ***la Commission*** et ***du président du Conseil européen afin*** de ***garantir une action unifiée*** de ***l'Union à l'étranger; invite*** la ***haute représentante à nouer un dialogue constructif avec*** les ***parlements nationaux afin*** de ***faciliter un alignement plus étroit***

président du Conseil européen en ce qui concerne l'action extérieure et la représentation de l'Union;	***sur les priorités*** de ***la politique étrangère et de renforcer la légitimité démocratique dans l'ensemble des États membres***;

Or. en

Amendement 891
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. rappelle que la sécurité et la défense demeurent une compétence essentielle des États membres et que la règle de l'unanimité constitue un outil important pour trouver des compromis et instaurer la solidarité entre eux dans les domaines les plus importants, renforçant ainsi l'Union et son unité et lui conférant un mandat plus fort pour ses actions à l'échelle mondiale; souligne une nouvelle fois que même au sein d'une organisation beaucoup plus grande et plus hétérogène comme l'OTAN, les décisions sont prises sur la base d'un consensus; appelle de ses vœux une plus grande volonté de parvenir à une perception commune des menaces en renforçant la solidarité et en rétablissant le respect dû à tous les États membres, indépendamment de leur taille ou de leur appartenance politique;

Or. en

Amendement 892
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. souligne la nécessité pour l'Union de renforcer la visibilité et l'efficacité de son action extérieure et de ses efforts de coopération au développement, ainsi que de contrer le discours postcolonial d'une fracture Nord-Sud; souligne toutefois que l'un des principaux défis qui pèsent sur la crédibilité et l'influence de l'Union à l'étranger est le manque d'unité et de cohérence au sein de ses politiques extérieures, ce qui conduit souvent à ce qui est perçu comme deux poids et deux mesures; invite l'Union et ses États membres à favoriser une plus grande cohérence et une plus grande harmonisation de leurs actions internationales afin de projeter une position plus fiable et fondée sur des principes à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 893
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. réaffirme le caractère central des efforts de communication stratégique adéquats pour améliorer la visibilité des actions de l'Union au-delà de ses frontières; est convaincu qu'il convient d'accorder une attention particulière aux Balkans occidentaux afin de lutter contre l'influence étrangère induite par des campagnes de mésinformation et de désinformation visant à présenter l'Union comme un partenaire peu fiable tout en dépeignant et en glorifiant à tort les actions et l'engagement des régimes autoritaires;

Or. en

Amendement 894
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. invite le SEAE, la Commission et les États membres à utiliser pleinement leur boîte à outils diplomatique et leurs instruments financiers pour soutenir et protéger les défenseurs des droits de l'homme contre les menaces et les attaques d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, y compris les entreprises ou les groupes agissant pour leur compte, les groupes criminels et les groupes armés, ainsi que les menaces dans les situations de conflit et de transition;

Or. en

Amendement 895
Francisco José Millán Mon

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. rappelle que le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et le Conseil européen veillent à l'unité, à la cohérence et à l'efficacité de l'action de l'Union; souligne qu'il importe que les États membres parviennent à une convergence dans leurs décisions en adoptant une approche commune et que leurs actions soient solidaires les unes des autres;

Or. es

Amendement 896
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. souligne que l'unanimité au Conseil pour toutes les décisions relatives aux questions de politique étrangère, de sécurité et de défense doit être maintenue;

Or. fr

Amendement 897
Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. est fermement convaincu que la diplomatie fait obstacle et met fin aux guerres et devrait constituer un élément central de l'action de l'Union;

Or. en

Amendement 898
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 37 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

37 ter. demande que l'Union devienne le chef de file du renforcement des partenariats multilatéraux à l'égard des priorités mondiales, plus particulièrement dans les domaines de la démocratie, des droits de l'homme, de l'égalité des genres et du changement climatique; souligne la nécessité de poursuivre le développement des stratégies régionales, notamment sur le paquet sur le climat, le respect des droits de l'homme et la coopération en matière de sécurité;

Or. en

Amendement 899
Marc Botenga, Rima Hassan
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 37 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 ter. invite les États membres à refinancer leurs organes diplomatiques, qui ont été fortement définancés ces dernières années; déplore l'affaiblissement du corps diplomatique français et belge;

Or. en

Amendement 900
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 37 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 quater. invite l'Union et ses États membres à mieux lutter contre le contournement des sanctions, en mettant

	l'accent, entre autres, sur le renforcement de la coopération internationale à cet égard;

Or. en

Amendement 901
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. demande que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit renforcé par la mise à disposition de ressources financières et humaines appropriées afin de mieux préparer l'Union européenne aux défis mondiaux actuels et émergents; invite le HR/VP à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union;	***supprimé***

Or. en

Amendement 902
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. demande que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit renforcé par la mise à disposition de ressources financières et humaines appropriées afin de mieux préparer l'Union européenne aux défis mondiaux actuels et émergents; invite ***le HR/***VP à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action	38. demande que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit renforcé par la mise à disposition de ressources financières et humaines appropriées afin de mieux préparer l'Union européenne aux défis mondiaux actuels et émergents; ***demande que le SEAE soit en mesure de sélectionner et de recruter son personnel diplomatique permanent de***

extérieure de l'Union;

l'Union et de garantir un équilibre hommes-femmes et géographique plus équitable entre les États membres à tous les niveaux au sein du SEAE; invite ***la*** VP***/HR*** à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union ***et à tenir pleinement compte de la résolution du Parlement européen sur le bilan du fonctionnement du SEAE et pour une Union plus forte dans le monde***;

Or. en

Amendement 903
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. demande ***que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit renforcé par*** la ***mise à disposition de ressources financières et humaines appropriées afin*** de ***mieux préparer l'Union européenne aux défis mondiaux actuels*** et ***émergents; invite le HR/VP à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union;***	38. demande la ***suppression du SEAE,*** de ***son siège*** et des ***délégations*** de l'Union;

Or. en

Amendement 904
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. ***demande que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit***	38. invite le HR/VP à présenter rapidement des propositions pour la future

renforcé par la mise à disposition de ressources financières et humaines appropriées afin de mieux préparer l'Union européenne aux défis mondiaux actuels et émergents; invite le HR/VP à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union;

structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 905
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. demande que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit renforcé par la mise à disposition de ressources financières et humaines appropriées afin de mieux préparer l'Union européenne aux défis mondiaux actuels et émergents; invite le HR/VP à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union;	38. demande que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit renforcé par la mise à disposition de ressources financières et humaines appropriées afin de mieux préparer l'Union européenne aux défis mondiaux actuels et émergents; ***réclame une meilleure représentation géographique des États membres lors des nominations aux postes de chefs des délégations de l'Union;*** invite le HR/VP à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 906
Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. ***demande que le SEAE – tant son***	38. invite le HR/VP à présenter

siège que les délégations de l'Union – soit renforcé par la mise à disposition de ressources financières et humaines appropriées afin de mieux préparer l'Union européenne aux défis mondiaux actuels et émergents; invite le HR/VP à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union;

rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union; ***souligne que la diplomatie de l'Union ne peut se substituer à la politique étrangère des États membres;***

Or. en

Amendement 907
Mariusz Kamiński, Michał Dworczyk
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. demande que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit renforcé par la mise à disposition de ressources financières et humaines appropriées afin de mieux préparer l'Union européenne aux défis mondiaux actuels et émergents; invite le HR/VP à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union;	38. demande que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit renforcé par la mise à disposition de ressources financières et humaines appropriées afin de mieux préparer l'Union européenne aux défis mondiaux actuels et émergents; invite le HR/VP à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union; ***invite la VP/HR à parvenir à un équilibre géographique au sein du SEAE, en particulier à des niveaux plus élevés;***

Or. en

Amendement 908
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*

38. ***demande que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit renforcé par la mise à disposition*** de ***ressources financières et humaines appropriées afin*** de ***mieux préparer*** l'Union ***européenne aux défis mondiaux actuels et émergents***; invite le HR/VP à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union;	38. ***recommande une approche rationalisée du financement du SEAE, en mettant l'accent sur les missions essentielles et en évitant les dotations excessives susceptibles*** de ***peser sur le budget*** de l'Union; invite le HR/VP à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 909
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. demande que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit renforcé ***par la mise à disposition de ressources financières et humaines appropriées*** afin de mieux préparer l'Union européenne aux défis mondiaux actuels et émergents; invite le VP/HR à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union;	38. demande que le SEAE – tant son siège que les délégations de l'Union – soit renforcé afin de mieux préparer l'Union européenne aux défis mondiaux actuels et émergents; invite le VP/HR à présenter rapidement des propositions pour la future structure opérationnelle de l'action extérieure de l'Union;

Or. fr

Amendement 910
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. invite la VP/HR à tenir un discours convaincant, cohérent et ciblé, qui démontre les vertus de la démocratie

aux citoyens et aux sociétés du monde entier et sa résilience face aux pressions et aux influences des régimes autocratiques; déplore que la République populaire de Chine, la Russie, l'Iran et d'autres régimes totalitaires ou autoritaires aient recours à la manipulation de l'information et à l'ingérence malveillante en tant qu'instruments à part entière pour exercer une pression sur les institutions multilatérales et les valeurs et normes démocratiques, pour éroder les contrôles des abus de pouvoir, pour accroître l'incidence et la gravité des violations des droits de l'homme, pour restreindre l'espace dévolu à la société civile, museler les médias indépendants et réprimer les mouvements d'opposition démocratique et pour diffuser la désinformation antioccidentale;

Or. en

Amendement 911
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. prie instamment la Commission et le SEAE d'intensifier leurs efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères; soutient l'engagement pris de mettre en place un «bouclier européen de la démocratie» pour détecter, suivre et supprimer les contenus en ligne trompeurs, renforçant ainsi la capacité de l'Union à lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères et renforçant son soutien à la protection des démocraties dans les pays tiers, en particulier dans le voisinage de l'Union; invite le SEAE et les délégations de

l'Union dans les pays tiers à renforcer leurs capacités respectives de lutte contre la désinformation et la propagande liées à la PESC de l'Union;

Or. en

Amendement 912
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. souligne la nécessité de définir les modalités d'accès au SEAE pour les personnes diplômées de l'Académie diplomatique européenne et leur donner la possibilité de devenir un membre permanent de son personnel; demande à l'Académie d'inclure les Européens qui ne sont pas des diplomates des États membres et qui ont achevé un enseignement supérieur dans son système de sélection, de recrutement et de formation; souligne qu'il importe de veiller à ce que des ressources suffisantes, y compris des ressources humaines, soient allouées à l'Académie;

Or. en

Amendement 913
Nathalie Loiseau, Urmas Paet, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. rappelle que toutes les activités de l'Union entreprises dans ses voisins orientaux et méridionaux, et plus

particulièrement en Ukraine et en Moldavie, devraient être communiquées de manière adéquate afin d'apporter de la visibilité aux actions de l'Union et d'empêcher la rhétorique malveillante émanant d'acteurs étrangers de diffuser un discours illégitime hostile à l'Union;

Or. en

Amendement 914
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. regrette l'utilisation excessive par le SEAE de l'anglais dans ses communications ; demande que le français soit utilisé à la même hauteur que l'anglais dans les communications du SEAE;

Or. fr

Amendement 915
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 38 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 ter. réaffirme la nécessité pour l'Union et ses États membres d'intégrer le soutien à la démocratie dans la programmation des instruments financiers de l'Union et insiste, à cet égard, sur l'importance de doter les délégations de l'Union concernées des moyens appropriés afin de multiplier les activités de diplomatie publique et de renforcer leurs capacités en matière de

communication stratégique pour lutter contre la désinformation et la propagande;

Or. en

Amendement 916
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 38 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 ter. renouvelle son appel à promouvoir la mise en place d'un système de flux automatique et continu de renseignements des États membres vers le SEAE sur les questions de politique étrangère et de sécurité survenant en dehors de l'Union; demande instamment d'améliorer les protocoles de sécurité des services travaillant sur le renseignement et/ou avec des informations sensibles;

Or. en

Amendement 917
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 38 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 quater. se félicite de la mise en place du projet pilote intitulé «Vers la création d'une académie diplomatique européenne»; demande la mise en place d'une structure permanente ainsi que les ressources nécessaires à cet effet; demande une étude et une décision sur les moyens d'accès des diplômés de cette académie au SEAE, ce qui peut

contribuer au plein développement d'une diplomatie autonome de l'Union, façonnée par une culture diplomatique commune de l'Union; demande une nouvelle fois à la Commission de créer un programme permanent de formation interne sur l'action extérieure de l'Union et la PESC pour les jeunes diplomates des pays candidats à l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 918
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde;	***supprimé***

Or. en

Amendement 919
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde;	***supprimé***

Or. en

Amendement 920
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde;	39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; ***est préoccupé par les informations selon lesquelles un certain nombre de projets «Global Gateway» sont mis en œuvre par des entreprises chinoises en violation directe des buts et objectifs de l'initiative, notamment le renforcement de la sécurité économique de l'Union et la promotion du développement économique et des partenariats mutuellement bénéfiques avec les pays tiers; demande dès lors une enquête immédiate et le retrait de toutes les entreprises chinoises participant à la stratégie «Global Gateway»;***

Or. en

Amendement 921
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise	39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise

«une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde;	«une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; ***rappelle que la stratégie «Global Gateway» doit être comprise comme un concept stratégique intégrant les politiques étrangère, économique et de développement; souligne, dans ce contexte, que la coordination avec les institutions financières internationales, une participation bien définie du secteur privé et des communications stratégiques adaptées sont essentielles pour que l'instrument prenne l'ampleur souhaitée;***

Or. en

Amendement 922
Robert Biedroń, Sven Mikser, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde;	39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde***, sans préjudice de l'objectif premier de la politique de développement de l'Union, à savoir l'éradication de la pauvreté, tel que consacré à l'article 208 du traité FUE, et en veillant à ce que tous les fonds de l'IVCDCI – Europe dans le monde soient utilisés conformément aux règles énoncées dans le règlement et dans le but de promouvoir la réalisation des ODD***;

Or. en

Amendement 923

Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde;	39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; ***souligne qu'il est nécessaire que l'Union soutienne d'autres solutions, telles que le partenariat pour les infrastructures et les investissements mondiaux, le corridor économique Inde – Moyen-Orient – Europe ou le corridor de Lobito;***

Or. en

Amendement 924
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde;	39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde; ***note que les investissements de l'Union et l'assistance qu'elle apporte devraient converger vers des objectifs communs au niveau de mesures le plus approprié, en assurant une visibilité claire aux pays bénéficiaires;***

Or. en

Amendement 925
Mariusz Kamiński, Adam Bielan, Michał Dworczyk
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen ***d'accroître*** la présence et la visibilité de l'Union ***dans le monde;***	39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen ***de soutenir les pays en développement, renforcer leurs liens avec l'Europe et accroître*** la présence et la visibilité de l'Union ***à l'échelle mondiale, au service des intérêts de l'Union et des objectifs internationaux plus larges.***

Or. en

Amendement 926
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. recommande à la Commission de ***recourir effectivement et rapidement à*** la stratégie «Global Gateway» ***comme alternative*** viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» ***et comme moyen d'accroître la présence*** et la visibilité ***de l'Union dans le monde***;	39. recommande à la Commission de ***donner la priorité au déploiement de*** la stratégie «Global Gateway» ***en tant qu'alternative solide et*** viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route»***, en renforçant la présence de l'Union, les investissements dans les infrastructures*** et la visibilité ***dans les régions stratégiques, en particulier en Asie centrale, en Afrique et en Amérique latine***;

Or. en

Amendement 927
Marc Botenga, Rima Hassan
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» ***comme alternative viable à l'initiative chinoise «une ceinture, une route» et comme moyen d'accroître la présence et la visibilité de l'Union dans le monde***;	39. recommande à la Commission de recourir effectivement et rapidement à la stratégie «Global Gateway» ***pour contribuer au développement souverain des pays du Sud***;

Or. en

Amendement 928
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. met en garde contre le fait que la détérioration de l'environnement de la sécurité en Europe et dans le monde nécessite une réflexion urgente sur la manière de réduire la dépendance de l'Union à l'égard d'adversaires tels que la Chine; souligne la nécessité d'empêcher les transferts de technologies émergentes sensibles et de biens essentiels à double usage, en particulier ceux qui sont essentiels à la sécurité et à la défense de l'Union, vers des pays destinataires problématiques qui déploient des stratégies de fusion militaro-civile ou y collaborent; invite en outre les institutions de l'Union et les États membres à renforcer la coopération avec les partenaires transatlantiques et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs en matière de protection tant des

technologies critiques que des infrastructures critiques;

Or. en

Amendement 929
Carlo Fidanza, Alberico Gambino, Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. invite la Commission à mettre en place des partenariats sur mesure avec les principaux pays tiers d'origine et de transit, en utilisant toutes les politiques et tous les instruments dont dispose l'Union pour obtenir des résultats concrets en créant et en soutenant des incitations économiques en faveur du potentiel dans leurs pays d'origine et en soutenant le développement des pays tiers afin de s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière; les contributions des États membres à ces partenariats – diplomatiques, techniques et financières – revêtiront une importance fondamentale pour obtenir des résultats;

Or. en

Amendement 930
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. demande que soient apportées des précisions en ce qui concerne le fonctionnement et le modèle de représentation de l'approche de l'Équipe Europe, ainsi le principe de

responsabilité qui la sous-tend, afin de garantir une allocation efficace des ressources et d'éviter les doubles emplois dans la politique étrangère et de sécurité de l'Union; insiste sur le fait que le Parlement fait partie de l'Équipe Europe et devrait être traité comme tel;

Or. en

Amendement 931
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 39 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 ter. souligne qu'il importe de préserver les technologies et les infrastructures critiques en tant que pilier fondamental de la sécurité européenne; demande une nouvelle fois à la Commission de partager avec le Parlement une analyse détaillée des risques liés à l'utilisation abusive de technologies telles que les semi-conducteurs, l'informatique quantique, les chaînes de blocs, l'espace, l'intelligence artificielle et les biotechnologies (y compris la génomique) par nos adversaires, ainsi que la liste proposée d'actions de l'Union dans ces domaines conformément à la stratégie de sécurité économique de l'Union;

Or. en

Amendement 932
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 39 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	39 quater. se félicite de la stratégie de sécurité économique de l'Union, qui met en évidence l'interconnexion entre la sécurité intérieure et extérieure et la technologie, et doit être liée à la PESC; est préoccupé par le rôle des entreprises militaires chinoises telles que BGI dans la collecte de données génétiques des citoyens européens; note que, sous couvert de recherche et de développement, ces données pourraient être utilisées à mauvais escient par nos adversaires; invite l'Union et ses États membres à exclure les fournisseurs à haut risque tels que BGI de ses infrastructures critiques, y compris le secteur de la santé et de la génomique, ainsi que des programmes de recherche;

Or. en

Amendement 933
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. rappelle que le Parlement joue un rôle à part entière dans la PESC et y apporte une contribution spécifique par le biais de la diplomatie parlementaire et de ses différents instruments, canaux et contacts;	***supprimé***

Or. en

Amendement 934
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. rappelle que le Parlement joue un rôle à part entière dans la PESC et y apporte une contribution spécifique par le biais de la diplomatie parlementaire et de ses différents instruments, canaux et contacts;	40. rappelle que le Parlement joue un rôle à part entière dans la PESC et y apporte une contribution spécifique par le biais de la diplomatie parlementaire et de ses différents instruments, canaux et contacts; ***y compris ses programmes de soutien à la démocratie, la commission des affaires étrangères, les dialogues parlementaires réguliers ou les délégations officielles; souligne que la diplomatie parlementaire dispose d'un grand potentiel pour associer les principaux acteurs politiques et faciliter la gouvernance démocratique; insiste, en particulier, sur la valeur ajoutée de la diplomatie parlementaire dans la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et souligne, à cet égard, la précieuse coopération sur les plans politique et technique entre la Verkhovna Rada d'Ukraine et le Parlement;***

Or. en

Amendement 935
Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. rappelle que le Parlement joue un rôle ***à part entière*** dans la PESC et y apporte une contribution spécifique par le biais de la diplomatie parlementaire et de ses différents instruments, canaux et contacts;	40. rappelle que le Parlement joue un rôle ***consultatif*** dans la PESC et y apporte une contribution spécifique par le biais de la diplomatie parlementaire et de ses différents instruments, canaux et contacts;

Or. en

Amendement 936
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 40

Proposition de résolution	*Amendement*
40. rappelle que le Parlement joue un rôle à part entière dans la ***PESC et*** y ***apporte une contribution spécifique par le biais de la diplomatie parlementaire et de ses différents instruments, canaux et contacts***;	40. rappelle que le Parlement joue un rôle à part entière dans la ***surveillance des organes de l'Union,*** y ***compris ceux qui exercent des fonctions instrumentales dans les affaires extérieures, ainsi que dans la conduite effective de l'action extérieure***;

Or. en

Amendement 937
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. demande que l'amélioration de la diplomatie préventive de l'Union tienne lieu d'instrument volontariste de politique étrangère, notamment par le recours à la médiation et au dialogue pour la paix; prie instamment le SEAE de mener des exercices consacrés aux «enseignements tirés»;	***supprimé***

Or. en

Amendement 938
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. demande que l'amélioration de la	41. demande que l'amélioration de la

diplomatie préventive de l'Union tienne lieu d'instrument volontariste de politique étrangère, notamment par le recours à la médiation et au dialogue pour la paix; prie instamment le SEAE de mener des exercices consacrés aux «enseignements tirés»;

diplomatie préventive de l'Union tienne lieu d'instrument volontariste de politique étrangère, notamment par le recours à la médiation et au dialogue pour la paix***, et appelle au renforcement de ses outils et à l'augmentation des ressources du SEAE à cet égard, en particulier la division PSDC et la division «réaction aux crises»; demande d'intégrer les outils de diplomatie préventive de l'Union à des mécanismes et à des actions de prévention structurels, tels que des accords politiques entre les différents acteurs impliqués dans des conflits, des dialogues nationaux pour la réconciliation, la consolidation de la paix et la justice transitionnelle, ainsi que des commissions pour la vérité et la réconciliation***; prie instamment le SEAE de mener des exercices consacrés aux «enseignements tirés»***, en particulier en ce qui concerne le conflit à Gaza et au Liban; souligne le recours au contentieux devant une juridiction internationale, telle que la CPI ou le TIDM, en tant que méthode de diplomatie préventive;***

Or. en

Amendement 939
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. demande que l'amélioration de la diplomatie préventive de l'Union tienne lieu d'instrument volontariste de politique étrangère, notamment par le recours à la médiation et au dialogue pour la paix; prie instamment le SEAE de mener des exercices consacrés aux «enseignements tirés»;	41. demande que l'amélioration de la diplomatie préventive de l'Union tienne lieu d'instrument volontariste de politique étrangère, notamment par le recours à la médiation et au dialogue pour la paix; prie instamment le SEAE de mener des exercices consacrés aux «enseignements tirés»; ***soutient pleinement le travail du RSUE pour les droits de l'homme, qui contribue à la visibilité et à la cohérence des actions de l'Union en matière de***

droits de l'homme dans le cadre de ses relations extérieures; défend le rôle central du RSUE dans la promotion et la protection des droits de l'homme et de la paix par l'Union, au moyen d'un dialogue avec les pays tiers et les partenaires partageant ou non les mêmes valeurs; souligne la nécessité d'une coopération étroite entre le RSUE pour les droits de l'homme et les autres RSUE et envoyés spéciaux, afin d'améliorer encore cette cohérence, et appelle de ses vœux une meilleure visibilité du rôle du RSUE pour les droits de l'homme; demande que le RSUE bénéficie de ressources supplémentaires afin de le soutenir dans son travail;

Or. en

Amendement 940
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. demande que l'amélioration de la diplomatie préventive de l'Union tienne lieu d'instrument volontariste de politique étrangère, notamment par le recours à la médiation et au dialogue pour la paix; prie instamment le SEAE de mener des exercices consacrés aux «enseignements tirés»;	41. demande que l'amélioration de la diplomatie préventive de l'Union tienne lieu d'instrument volontariste de politique étrangère ***afin d'éviter les conflits entre tiers et de jouer un rôle de médiateur et de soutien dans la recherche de résolutions pacifiques***, notamment par le recours à la médiation et au dialogue pour la paix; ***fait observer que les mesures diplomatiques précédemment déployées ont permis l'émergence d'acteurs tiers malveillants qui ont contribué à diminuer l'influence de l'Union dans le monde;*** prie instamment le SEAE de mener des exercices consacrés aux «enseignements tirés» ***et d'analyser les efforts diplomatiques précédemment déployés par l'Union et leurs résultats, ainsi que les travaux des représentants spéciaux et des***

envoyés spéciaux; demande, dans le cadre d'une approche renouvelée de la diplomatie préventive, une meilleure compréhension du contexte local, historique, culturel et religieux afin d'adapter le message de l'Union au contexte local et de faire en sorte que l'Union soit perçue comme un partenaire fiable;

Or. en

Amendement 941
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. demande que l'amélioration de la diplomatie préventive de l'Union tienne lieu d'instrument volontariste de politique étrangère, notamment par le recours à la médiation et au dialogue pour la paix; prie instamment le SEAE de mener des exercices consacrés aux «enseignements tirés»;	41. demande que l'amélioration de la diplomatie préventive de l'Union tienne lieu d'instrument volontariste de politique étrangère, notamment par le recours à la médiation et au dialogue pour la paix; prie instamment le SEAE de mener des exercices consacrés aux «enseignements tirés»; ***souligne qu'il est urgent de renforcer et de doubler le budget de l'Union au sein de l'IVCDCI et d'intensifier fortement l'action de l'Union en matière de médiation, de dialogue et de réconciliation afin de tenir compte de la forte demande de telles mesures et approches dans différentes régions et pays, en particulier au Moyen-Orient, au Sahel, en Afrique de l'Est, dans le Caucase, etc.;***

Or. en

Amendement 942
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. demande que l'amélioration de la diplomatie préventive de l'Union ***tienne lieu d'instrument*** volontariste de politique étrangère, notamment par le recours ***à la*** médiation et ***au*** dialogue pour la paix; prie instamment le SEAE de mener des exercices consacrés aux «enseignements tirés»;	41. demande que l'amélioration ***et le renforcement*** de la diplomatie préventive de l'Union ***constituent un instrument*** volontariste de politique étrangère, notamment par le recours ***aux capacités de*** médiation et ***de*** dialogue pour la paix ***et de prévention des conflits***; prie instamment le SEAE de mener des exercices ***complets*** consacrés aux «enseignements tirés» ***afin d'évaluer les efforts diplomatiques, de recenser les domaines à améliorer et d'intégrer les meilleures pratiques dans les initiatives futures***;

Or. en

Amendement 943
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 41

Proposition de résolution	*Amendement*
41. demande que l'amélioration de la diplomatie préventive de l'Union tienne lieu d'instrument volontariste de politique étrangère, notamment par le recours à la médiation et au dialogue pour la paix; ***prie instamment le SEAE de mener des exercices consacrés aux «enseignements tirés»;***	41. demande que l'amélioration de la diplomatie préventive de l'Union tienne lieu d'instrument volontariste de politique étrangère, notamment par le recours à la médiation et au dialogue pour la paix;

Or. en

Amendement 944
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution

Paragraphe 41 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	41 bis. appelle à ce que la souveraineté numérique de l'Union soit l'une de ses priorités pour l'action extérieure dans les années à venir; demande instamment d'élaborer une stratégie numérique de l'Union claire et ambitieuse qui contribue à affirmer son autonomie et à protéger ses intérêts stratégiques dans ce domaine, allant de la sécurisation des matières premières et des produits de base stratégiques à l'adoption de normes internationales; souligne que cette stratégie devrait tenir compte des défis de la transformation numérique et de la transition écologique au sein de l'Union; se félicite du réseau de diplomatie numérique et estime qu'il est nécessaire d'institutionnaliser ses travaux en créant un représentant spécial de l'Union pour la diplomatie numérique; demande la création de pôles «L'UE pour l'IA» afin de développer des initiatives et de favoriser la cocréation dans ce domaine;

Or. en

Amendement 945
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 41 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	41 bis. souligne l'importance cruciale de faire progresser l'équilibre entre les hommes et les femmes dans la politique étrangère de l'Union, en tant que facteur clé de la promotion d'une diplomatie inclusive et efficace; reconnaît l'engagement de l'Union en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la mise en œuvre du programme en

faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, renforcé par la prolongation jusqu'en 2027 du plan d'action de l'Union sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes dans l'action extérieure; souligne les efforts déployés par l'Union, par l'intermédiaire du SEAE et de la Commission européenne, pour intégrer la dimension de genre dans les actions diplomatiques, renforcer l'obligation de rendre des comptes et veiller à ce que les perspectives de genre soient systématiquement intégrées dans les dialogues politiques, les politiques de sécurité et les discussions sur les droits de l'homme avec les pays partenaires et les organisations régionales;

Or. en

Amendement 946
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 41 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	41 ter. invite à renforcer la diplomatie culturelle et les relations culturelles internationales de l'Union en tant qu'instrument pertinent pour la paix et pour relever les défis mondiaux; demande instamment d'accroître l'aide qu'accorde l'Union aux secteurs créatifs et artistiques de pays tiers, y compris l'assistance destinée au renforcement des capacités; demande de promouvoir la cocréation culturelle entre pays tiers, notamment en renforçant les échanges et les résidences culturels; souligne à cet égard la nécessité de renforcer la StratCom du SEAE; se félicite de la participation prochaine de l'Union à l'exposition universelle d'Osaka, et plaide pour que cette pratique

devienne permanente, de même que sa présence aux salons internationaux du livre;

Or. en

Amendement 947
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 41 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	41 quater. souligne la nécessité pour l'Union de disposer des informations de première main nécessaires sur les questions mondiales survenant en dehors de ses frontières, compte tenu de l'augmentation des défis géopolitiques et de la crise mondiale; prône à cet égard le renforcement de l'INTCEN, du centre de réaction aux crises du SEAE et du CSUE en étoffant leurs effectifs et en leur donnant plus de moyens financiers et de capacités;

Or. en

Amendement 948
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. réaffirme le rôle des représentants spéciaux de l'Union, qui promeuvent les politiques et les intérêts de l'Union européenne dans des régions et des pays spécifiques et jouent un rôle important dans le développement d'une PESC plus forte et plus efficace en assurant à	***supprimé***

l'Union une présence politique active dans les pays et régions clés, en incarnant une «voix» et un «visage» de l'Union et de ses politiques;

Or. en

Amendement 949
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. réaffirme le rôle des représentants spéciaux de l'Union, qui promeuvent les politiques et les intérêts de l'Union européenne dans des régions et des pays spécifiques et jouent un rôle important dans le développement d'une PESC plus forte et plus efficace en assurant à l'Union une présence politique active dans les pays et régions clés, en incarnant une «voix» et un «visage» de l'Union et de ses politiques;	***supprimé***

Or. en

Amendement 950
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. réaffirme le rôle des représentants spéciaux de l'Union, qui promeuvent les politiques et les intérêts de l'Union européenne dans des régions et des pays spécifiques et jouent un rôle important dans le développement d'une PESC plus forte et plus efficace en assurant à l'Union	42. réaffirme le rôle des représentants spéciaux de l'Union, qui promeuvent les politiques et les intérêts de l'Union européenne dans des régions et des pays spécifiques et jouent un rôle important dans le développement d'une PESC plus forte et plus efficace en assurant à l'Union

une présence politique active dans les pays et régions clés, en incarnant une «voix» et un «visage» de l'Union et de ses politiques;	une présence politique active dans les pays et régions clés, en incarnant une «voix» et un «visage» de l'Union et de ses politiques; ***souligne qu'il importe que les représentants spéciaux de l'Union disposent d'un mandat large et flexible, qui puisse s'adapter à des circonstances géopolitiques évolutives dans le but de promouvoir les politiques et les intérêts de l'Union dans des régions et des pays spécifiques et de jouer un rôle actif dans les efforts de diplomatie préventive;***

Or. en

Amendement 951
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. réaffirme le rôle des représentants spéciaux de l'Union, qui promeuvent les politiques et les intérêts de l'Union européenne dans des régions et des pays spécifiques et jouent un rôle important dans le développement d'une PESC plus forte et plus efficace en assurant à l'Union une présence politique active dans les pays et régions clés, en incarnant une «voix» et un «visage» de l'Union et de ses politiques;	42. réaffirme le rôle des représentants spéciaux de l'Union, qui promeuvent les politiques et les intérêts de l'Union européenne dans des régions et des pays spécifiques et jouent un rôle important dans le développement d'une PESC plus forte et plus efficace en assurant à l'Union une présence politique active dans les pays et régions clés, en incarnant une «voix» et un «visage» de l'Union et de ses politiques; ***souligne qu'il importe de doter les représentants spéciaux de l'UE de ressources suffisantes pour leur permettre de dialoguer efficacement avec les dirigeants politiques, la société civile et les organisations internationales afin de favoriser la confiance et de faciliter un dialogue constructif;***

Or. en

Amendement 952

Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. réaffirme le rôle des représentants spéciaux de l'Union, qui promeuvent les politiques et les intérêts de l'Union européenne dans des régions et des pays spécifiques et jouent un rôle important dans le développement d'une PESC plus forte et plus efficace en assurant à l'Union une présence politique active dans les pays et régions clés, en incarnant une «voix» et un «visage» de l'Union et de ses politiques;	42. réaffirme le rôle des représentants spéciaux de l'Union, qui promeuvent les politiques et les intérêts de l'Union européenne dans des régions et des pays spécifiques et jouent un rôle important dans le développement d'une PESC plus forte et plus efficace en assurant à l'Union une présence politique active dans les pays et régions clés, en incarnant une «voix» et un «visage» de l'Union et de ses politiques; ***souligne la nécessité de renforcer les communications stratégiques et les travaux de l'Union en matière de lutte contre la désinformation au moyen de ressources et de bureaux spécifiques dans les régions et les pays présentant un intérêt stratégique;***

Or. en

Amendement 953
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution	*Amendement*
42. réaffirme le rôle des représentants spéciaux de l'Union, qui promeuvent les politiques et les intérêts de l'Union européenne dans des régions et des pays spécifiques et jouent un rôle important dans le développement d'une PESC plus forte et plus efficace en assurant à l'Union une présence politique active dans les pays et régions clés, en incarnant une «voix» et un «visage» de l'Union et de ses politiques;	42. réaffirme le rôle des représentants spéciaux de l'Union, qui promeuvent les politiques et les intérêts de l'Union européenne dans des régions et des pays spécifiques et jouent un rôle important dans le développement d'une PESC plus forte et plus efficace en assurant à l'Union une présence politique active dans les pays et régions clés, en incarnant une «voix» et un «visage» de l'Union et de ses politiques;

insiste sur le fait que la nomination de nouveaux RSUE ne devrait avoir lieu qu'après une audition au Parlement européen;

Or. en

Amendement 954
Mariusz Kamiński, Adam Bielan
au nom du groupe ECR

Proposition de résolution
Paragraphe 42 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	42 bis. reconnaît l'incidence négative que la corruption peut avoir sur les principaux objectifs de la politique étrangère et de sécurité de l'Union; demande que des stratégies soient mises en place pour faire face aux risques qu'elle fait peser sur la stabilité, la gouvernance et la paix; souligne que la corruption porte atteinte à la légitimité des gouvernements partenaires, affaiblit la confiance internationale dans les efforts de développement et de reconstruction, exacerbe la mauvaise gouvernance, alimente les conflits, donne les moyens d'agir aux acteurs hostiles, y compris les groupes d'insurgés et les conflits, et renforce le soutien au terrorisme; invite la VP/HR à proposer des mesures globales pour prévenir et contrer ces menaces pour les intérêts de l'Union, ainsi que pour la prospérité et la stabilité mondiales, en particulier dans le voisinage oriental et méridional de l'Union;

Or. en

Amendement 955
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 42 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	42 bis. se félicite du renouvellement pour un an du mandat de l'EUFOR ALTHEA en Bosnie-Herzégovine par le Conseil de sécurité de l'ONU. Cette extension envoie un message clair et reflète l'engagement uni, dans tous les domaines politiques en Bosnie-Herzégovine, de défendre la paix et la sécurité en coopération avec l'UE.

Or. en

Amendement 956
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 43

Proposition de résolution	*Amendement*
43. met l'accent sur les missions et opérations menées par l'Union à l'étranger afin à promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde; invite le HR/VP:	***supprimé***
à travailler avec la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, l'OTAN et les autres partenaires concernés, afin de permettre à de solides forces de gendarmerie d'assumer toutes les tâches essentielles de la sécurité intérieure en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo à partir de 2026, et préparer les propositions relatives aux missions PESC nécessaires à lancer en 2025, en utilisant la capacité de déploiement rapide (CDR) de l'UE en tant que renforcement militaire préventif; rappelle que les dépenses liées à ces mesures, y compris les dépenses de réserve de la CDR, devraient être imputées sur le budget de l'Union européenne;	

à travailler avec Chypre, la Turquie, le Royaume-Uni et les Nations unies pour mettre en œuvre des mesures concrètes de démilitarisation de la zone tampon de Chypre et pour améliorer la sécurité sur l'île, tant de la communauté chypriote grecque que de la communauté chypriote turque;

à réitérer son soutien aux travaux en cours menés par la mission de police et d'état de droit de l'Union pour les territoires palestiniens occupés (EUPOL COPPS) et la mission de l'Union d'assistance à la frontière au point de passage de Rafah (EUBAM Rafah) visant à aider l'Autorité palestinienne dans ses réformes en matière de sécurité et de justice et la gestion intégrée des frontières;

Or. en

Amendement 957
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – partie introductive

Proposition de résolution	*Amendement*
43. ***met l'accent sur les missions et opérations menées par l'Union à l'étranger afin à promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde; invite le HR/VP:***	43. ***invite la VP/HR à suivre*** les ***exemples d'actions d'évacuation fructueuses au Soudan,*** à ***renforcer les mécanismes de protection consulaire et*** à ***élaborer des stratégies de lutte contre les attaques hybrides à*** la ***frontière orientale de l'Union,*** en ***particulier celles impliquant une migration instrumentalisée comme tactique pour déstabiliser les États membres et exercer une pression politique;***

Or. en

Amendement 958
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – partie introductive

Proposition de résolution	*Amendement*
43. ***met l'accent sur les missions et opérations menées par l'Union à l'étranger afin à promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde;*** invite le HR/VP:	43. prend acte des travaux en cours de la VP/HR en ce qui concerne:

Or. en

Amendement 959
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – partie introductive

Proposition de résolution	*Amendement*
43. met l'accent sur les missions et opérations menées par l'Union à l'étranger afin à promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde; ***invite le HR/VP:***	43. met l'accent sur les missions et opérations menées par l'Union à l'étranger afin à promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde;

Or. en

Amendement 960
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– à travailler avec la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, l'OTAN et les autres partenaires concernés, afin de permettre à de solides forces de gendarmerie d'assumer toutes les tâches	***supprimé***

essentielles de la sécurité intérieure en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo à partir de 2026, et préparer les propositions relatives aux missions PESC nécessaires à lancer en 2025, en utilisant la capacité de déploiement rapide (CDR) de l'UE en tant que renforcement militaire préventif; rappelle que les dépenses liées à ces mesures, y compris les dépenses de réserve de la CDR, devraient être imputées sur le budget de l'Union européenne;

Or. de

Amendement 961
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– à travailler avec la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, l'OTAN et les autres partenaires concernés, afin de permettre à de solides forces de gendarmerie d'assumer toutes les tâches essentielles de la sécurité intérieure en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo à partir de 2026, et préparer les propositions relatives aux missions PESC nécessaires à lancer en 2025, en utilisant la capacité de déploiement rapide (CDR) de l'UE en tant que renforcement militaire préventif; rappelle que les dépenses liées à ces mesures, y compris les dépenses de réserve de la CDR, devraient être imputées sur le budget de l'Union européenne;	***supprimé***

Or. en

Amendement 962
Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– à travailler avec la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, l'OTAN et les autres partenaires concernés, afin de permettre à de solides forces de gendarmerie d'assumer toutes les tâches essentielles de la sécurité intérieure en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo à partir de 2026, et préparer les propositions relatives aux missions PESC nécessaires à lancer en 2025, en utilisant la capacité de déploiement rapide (CDR) de l'UE en tant que renforcement militaire préventif; rappelle que les dépenses liées à ces mesures, y compris les dépenses de réserve de la CDR, devraient être imputées sur le budget de l'Union européenne;	***supprimé***

Or. en

Amendement 963
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– à ***travailler avec la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, l'OTAN et les autres partenaires concernés, afin de permettre à de solides forces de gendarmerie d'assumer toutes les tâches essentielles de la sécurité intérieure en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo à partir de 2026, et préparer les propositions relatives aux missions PESC nécessaires à lancer*** en ***2025, en utilisant*** la capacité de déploiement rapide ***(CDR)*** de l'UE ***en tant que renforcement militaire préventif;***	– à ***mettre*** en ***place*** la capacité de déploiement rapide de l'UE;

rappelle que les dépenses liées à ces mesures, y compris les dépenses de réserve de la CDR, devraient être imputées sur le budget de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 964
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– à travailler avec la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, l'OTAN et les autres partenaires concernés, ***afin de permettre à de solides forces de gendarmerie d'assumer toutes les tâches essentielles de la sécurité intérieure*** en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo ***à partir de 2026***, et préparer les propositions relatives aux missions PESC nécessaires à lancer en ***2025, en utilisant la capacité de déploiement rapide (CDR) de l'UE en tant que renforcement militaire préventif; rappelle que les dépenses liées à ces mesures, y compris les dépenses de réserve de la CDR, devraient être imputées sur le budget de l'Union européenne;***	– à travailler avec la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, l'OTAN et les autres partenaires concernés, en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, et ***à*** préparer les propositions relatives aux missions PESC nécessaires à lancer en ***2025***

Or. en

Amendement 965
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– à travailler avec la Bosnie-	– à préparer les propositions relatives

Herzégovine, le Kosovo, l'OTAN et les autres partenaires concernés, afin de permettre à de solides forces de gendarmerie d'assumer toutes les tâches essentielles de la sécurité intérieure en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo à partir de 2026, et préparer les propositions relatives aux missions PESC nécessaires à lancer en 2025, en utilisant la capacité de déploiement rapide (CDR) de l'UE en tant que renforcement militaire préventif; rappelle que les dépenses liées à ces mesures, y compris les dépenses de réserve de la CDR, devraient être imputées sur le budget de l'Union européenne;	aux missions PESC nécessaires à lancer en 2025, en utilisant la capacité de déploiement rapide (CDR) de l'UE en tant que renforcement militaire préventif; rappelle que les dépenses liées à ces mesures, y compris les dépenses de réserve de la CDR, devraient être imputées sur le budget de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 966
Thijs Reuten, Nacho Sánchez Amor

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– à préparer des sanctions ciblées contre les acteurs déstabilisateurs en Bosnie-Herzégovine, y compris ceux qui menacent sa souveraineté et son intégrité territoriale, notamment Milorad Dodik; à répondre systématiquement à la rhétorique sécessionniste à l'égard de la Bosnie-Herzégovine et à toutes les formes de déni de génocide et de glorification des criminels de guerre condamnés dans la région; invite les États membres à exhorter la Bosnie-Herzégovine à donner suite à tous les arrêts de la CEDH concernant son système électoral discriminatoire, y compris l'arrêt Kovačević, et à mettre en œuvre les réformes constitutionnelles et électorales; invite la Commission et les États membres à insister avec le haut représentant Christian Schmidt pour qu'il n'y ait pas de nouvelles ingérences dans les

procédures judiciaires dans cette affaire;

Or. en

Amendement 967
Costas Mavrides, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– à travailler avec Chypre, la Turquie, le Royaume-Uni et les Nations unies pour mettre en œuvre des mesures concrètes de démilitarisation de la zone tampon de Chypre et pour améliorer la sécurité sur l'île, tant de la communauté chypriote grecque que de la communauté chypriote turque;	***supprimé***

Or. en

Amendement 968
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– à travailler avec Chypre, la Turquie, le Royaume-Uni et les Nations unies pour mettre en œuvre des mesures concrètes de démilitarisation de la zone tampon de Chypre et pour améliorer la sécurité sur l'île, tant de la communauté chypriote grecque que de la communauté chypriote turque;	***supprimé***

Or. en

Amendement 969

António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– à travailler avec Chypre, la Turquie, le Royaume-Uni et les Nations unies pour mettre en œuvre des mesures concrètes de démilitarisation de la zone tampon de Chypre et pour améliorer la sécurité sur l'île, tant de la communauté chypriote grecque que de la communauté chypriote turque;	***supprimé***

Or. en

Amendement 970
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Afroditi Latinopoulou, Fernand Kartheiser, Charlie Weimers, Nikolaos Anadiotis

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– à travailler avec Chypre, la Turquie, le Royaume-Uni et les Nations unies pour ***mettre en œuvre des mesures concrètes de démilitarisation de la zone tampon de Chypre et pour améliorer la sécurité sur l'île, tant de la communauté chypriote grecque que de la communauté chypriote turque;***	– à travailler avec Chypre, ***la Grèce,*** la Turquie, le Royaume-Uni et les Nations unies pour ***trouver une solution durable, viable et surtout démocratique à la question chypriote, qui ne légitime pas les faits accomplis que la Turquie souhaite obtenir par la violence et qui n'implique pas de ségrégation raciste, territoriale ou autre, lesquelles sont en contradiction flagrante avec l'Union européenne et le chapitre 1 de la charte des Nations unies, qui vise au «respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion».***

Or. el

Amendement 971
Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet, Matthieu Valet, Jorge Martín Frías, Hermann Tertsch, Roberto Vannacci

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– à travailler avec Chypre, la Turquie, le Royaume-Uni et les Nations unies pour mettre en œuvre des mesures concrètes de démilitarisation de la zone tampon de Chypre et pour améliorer la sécurité sur l'île, tant de la communauté chypriote grecque que de la communauté chypriote turque;	– à travailler avec Chypre, la Turquie, le Royaume-Uni et les Nations unies pour mettre en œuvre des mesures concrètes de démilitarisation de la zone tampon de Chypre et pour améliorer la sécurité sur l'île, tant de la communauté chypriote grecque que de la communauté chypriote turque; ***apporte son soutien à la communauté chypriote grecque qui a subi une annexion injustifiée de son territoire par la Turquie, pays membre de l'OTAN et candidat à l'adhésion à l'Union européenne;***

Or. fr

Amendement 972
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– à ***travailler avec Chypre, la Turquie, le Royaume-Uni et les Nations unies pour mettre en œuvre des mesures concrètes de démilitarisation de la zone tampon de Chypre et pour améliorer la*** sécurité ***sur l'île, tant de la communauté chypriote grecque que de la communauté chypriote turque;***	– à ***pousser à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de*** sécurité ***des Nations unies sur la question chypriote;***

Or. el

Amendement 973

Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– à travailler avec Chypre, la Turquie, le Royaume-Uni et les Nations unies pour mettre en œuvre des mesures concrètes de démilitarisation de la zone tampon de Chypre et pour améliorer la sécurité sur l'île, tant de la communauté chypriote grecque que de la communauté chypriote turque;	– à travailler avec Chypre, la Turquie, le Royaume-Uni et les Nations unies pour mettre en œuvre des mesures concrètes de démilitarisation de la zone tampon de Chypre et pour améliorer la sécurité sur l'île, tant de la communauté chypriote grecque que de la communauté chypriote turque***, et à œuvrer pour mettre fin à l'occupation turque***;

Or. fi

Amendement 974
Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– à augmenter encore le nombre d'observateurs déployés dans le cadre de la mission civile de l'Union en Arménie (EUMA) du côté arménien de la frontière internationale avec l'Azerbaïdjan et à rappeler que l'Azerbaïdjan doit coopérer avec la mission et cesser sa campagne de dénigrement à son encontre;

Or. en

Amendement 975
Michael Gahler, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– à collaborer avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, le Japon, Taïwan et les États membres de l'ANASE au bénéfice de la paix et de la sécurité dans les régions indo-pacifique et asiatique du Sud-Est;

Or. en

Amendement 976
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– à réitérer son soutien aux travaux en cours menés par la mission de police et d'état de droit de l'Union pour les territoires palestiniens occupés (EUPOL COPPS) et la mission de l'Union d'assistance à la frontière au point de passage de Rafah (EUBAM Rafah) visant à aider l'Autorité palestinienne dans ses réformes en matière de sécurité et de justice et la gestion intégrée des frontières;	***supprimé***

Or. en

Amendement 977
Nathalie Loiseau, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– à réitérer son soutien aux travaux en cours menés par la mission de police et d'état de droit de l'Union pour les territoires palestiniens occupés (EUPOL	***– à soutenir le renforcement du rôle des deux missions civiles de l'UE relevant de la PSDC, EUPOL COPPS et EUBAM Rafah, conformément aux conclusions du***

COPPS) et la mission de l'Union d'assistance à la frontière au point de passage de Rafah (EUBAM Rafah) visant à aider l'Autorité palestinienne dans ses réformes en matière de sécurité et de justice et la gestion intégrée des frontières;

Conseil européen des 21 et 22 mars 2024, en rappelant qu'elles peuvent jouer un rôle important sur la base du principe de la solution fondée sur la coexistence de deux États et de la viabilité d'un futur État palestinien, participer à la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, améliorer l'efficacité de l'autorité palestinienne en Cisjordanie et préparer son retour dans la bande de Gaza; souligne en particulier la nécessité de créer les conditions nécessaires à la réactivation complète de l'EUBAM Rafah afin de lui permettre d'agir en tant que tiers neutre au point de passage de Rafah, en coordination avec l'Autorité palestinienne ainsi qu'avec les autorités israéliennes et égyptiennes; compte que le renforcement du champ d'application et des mandats de l'EUPOL COPPS et de l'EUBAM Rafah sur le terrain figurera parmi les principales priorités de la future stratégie UE - Moyen-Orient;

Or. en

Amendement 978
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– à réitérer son soutien aux travaux en cours menés par la mission de police et d'état de droit de l'Union pour les territoires palestiniens occupés (EUPOL COPPS) et la mission de l'Union d'assistance à la frontière au point de passage de Rafah (EUBAM Rafah) visant à aider l'Autorité palestinienne dans ses réformes en matière de sécurité et de justice et la gestion intégrée des frontières;	– à réitérer son soutien aux travaux en cours menés par la mission de police et d'état de droit de l'Union pour les territoires palestiniens occupés (EUPOL COPPS) et la mission de l'Union d'assistance à la frontière au point de passage de Rafah (EUBAM Rafah) visant à aider l'Autorité palestinienne dans ses réformes en matière de sécurité et de justice et la gestion intégrée des frontières; ***souligne le rôle important que jouent les dialogues sur les droits de l'homme au***

sein de la boîte à outils de l'Union en matière de droits de l'homme et en tant que vecteur essentiel du déploiement du plan d'action de l'Union en faveur des droits de l'homme et de la démocratie; souligne que ces dialogues devraient traiter de la situation générale des droits de l'homme et de la démocratie avec les pays concernés et contribuer à tracer la voie pour l'avenir;

Or. en

Amendement 979
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 3

Proposition de résolution	*Amendement*
– à réitérer son soutien aux travaux en cours menés par la mission de police et d'état de droit de l'Union pour les territoires palestiniens occupés (EUPOL COPPS) et la mission de l'Union d'assistance à la frontière au point de passage de Rafah (EUBAM Rafah) visant à aider l'Autorité palestinienne dans ses réformes en matière de sécurité et de justice et la gestion intégrée des frontières;	– à réitérer son soutien aux travaux en cours menés par la mission de police et d'état de droit de l'Union pour les territoires palestiniens occupés (EUPOL COPPS) et la mission de l'Union d'assistance à la frontière au point de passage de Rafah (EUBAM Rafah) visant à aider l'Autorité palestinienne dans ses réformes en matière de sécurité et de justice et la gestion intégrée des frontières; ***réaffirme son soutien au plan de soutien financier d'urgence de la Commission européenne à l'Autorité palestinienne, qui vise la réforme, la reprise, la résilience et une gouvernance efficace de cette dernière;***

Or. en

Amendement 980
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– à promouvoir la poursuite aussi longtemps que nécessaire de la mission civile de l'Union européenne en Arménie (EUMA) et à inviter les autorités azerbaïdjanaises à accepter d'autoriser également la présence de l'EUMA de leur côté de la frontière;

Or. en

Amendement 981
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 43 – tiret 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– à imposer des sanctions à l'encontre de l'Azerbaïdjan, responsable du nettoyage ethnique des arméniens du Haut-Karabakh;

Or. en

Amendement 982
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution	*Amendement*
44. demande au HR/VP de donner suite aux exemples d'actions d'évacuation réussies au Soudan et de renforcement de la protection consulaire, et d'œuvrer à la mise en place d'un système global de protection des citoyens de l'Union à l'étranger;	***supprimé***

Or. en

Amendement 983
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution	*Amendement*
44. demande au HR/VP de donner suite aux exemples d'actions d'évacuation réussies au Soudan et de renforcement de la protection consulaire, et d'œuvrer à la mise en place d'un système global de protection des citoyens de l'Union à l'étranger;	44. demande au HR/VP de donner suite aux exemples d'actions d'évacuation réussies au Soudan et de renforcement de la protection consulaire, et d'œuvrer à la mise en place d'un système global de protection des citoyens de l'Union à l'étranger; ***souligne que l'impact de crises et de conflits continus dans le monde peut entraîner un risque de surcharge de la protection et/ou de l'assistance consulaire des États membres et demande, à cet égard, de renforcer les capacités et les ressources du centre de réaction aux crises du SEAE et du mécanisme de protection civile de l'Union;***

Or. en

Amendement 984
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution	*Amendement*
44. demande au HR/VP de donner suite aux exemples d'actions d'évacuation réussies au Soudan et de renforcement de la protection consulaire, et d'œuvrer à la mise en place d'un système global de protection des citoyens de l'Union à l'étranger;	44. demande au HR/VP de donner suite aux exemples d'actions d'évacuation réussies au Soudan et de renforcement de la protection consulaire, et d'œuvrer à la mise en place d'un système global de protection des citoyens de l'Union à l'étranger ainsi que du personnel local des délégations de l'Union et des missions et opérations de la PESC;

Or. en

Amendement 985
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 bis. salue l'action pionnière menée par l'Union à l'échelon mondial pour lutter contre le changement climatique et demande instamment à la Commission et au Service européen pour l'action extérieure de proposer de nouvelles initiatives telles que l'externalisation du pacte vert pour l'Europe; estime que la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe aura des conséquences géopolitiques importantes et influencera les relations que l'Union entretient avec ses partenaires, que l'Union devrait fixer des objectifs ambitieux en vue de réduire les émissions de CO_2 dans les pays tiers et souligne que la diplomatie climatique doit jouer un rôle crucial; insiste sur l'importance de promouvoir la résilience économique et de bâtir des économies décarbonées compatibles avec l'accord de Paris; souligne que les investissements dans la connectivité doivent cibler la résilience économique et une décarbonation de l'économie compatible avec l'accord de Paris sur le climat;

Or. en

Amendement 986
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 bis. souligne qu'il importe de protéger les frontières extérieures de l'Union européenne et demande à cette dernière d'envisager de suspendre les fonds jusqu'à ce que l'État bénéficiaire ait conclu des accords permettant la reconduite des migrants en situation irrégulière depuis les États membres; invite l'Union à accroître les ressources et à renforcer la coopération avec des partenaires tels qu'Europol, Interpol, Eurojust, Frontex, mais aussi les pays d'origine, de transit et de destination des migrants clandestins, afin de renforcer leurs actions de lutte contre la traite des êtres humains opérée par la Méditerranée et la Biélorussi, dans le but de démanteler les réseaux criminels utilisés pour la traite des êtres humains;

Or. en

Amendement 987
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 bis. invite les autorités azerbaïdjanaises à permettre le retour en toute sécurité de la population arménienne au Haut-Karabakh, moyennant des garanties et une présence internationales; demande la protection du patrimoine culturel, historique et religieux arménien au Haut-Karabakh, conformément aux normes de l'Unesco et aux engagements internationaux pris par l'Azerbaïdjan;

Or. en

Amendement 988
Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 bis. souligne la nécessité d'augmenter le financement du Fonds européen de la défense afin de soutenir les efforts communs en matière de recherche, de technologie et d'innovation dans le domaine de la défense; relève que cela réduira la dépendance de l'Union à l'égard des fournisseurs extérieurs de défense, en particulier dans des secteurs critiques tels que la cyberdéfense, l'aérospatiale et l'intelligence artificielle pour les applications militaires;

Or. en

Amendement 989
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 bis. invite l'Union et ses États membres à présenter des propositions solides en vue de l'obtention d'un siège propre et permanent pour l'Union dans toutes les enceintes multilatérales, y compris au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, afin de renforcer le rôle, la cohérence et la crédibilité de l'Union dans le monde;

Or. en

Amendement 990

Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 bis. demande la mise en œuvre de politiques plus solides pour lutter contre les migrations irrégulières avant que celles-ci atteignent les frontières extérieures de l'Union européenne, en collaboration avec les pays d'origine et de transit confrontés à des pressions migratoires;

Or. en

Amendement 991
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 bis. invite la Commission et le SEAE à mener une politique étrangère et de sécurité féministe avec nos partenaires, comme le préconise le rapport du Parlement sur le troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes;

Or. en

Amendement 992
Marc Botenga, Rima Hassan, Özlem Demirel
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 44 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 bis. invite le HR/VP à œuvrer en faveur d'une sécurité collective inspirée du processus d'Helsinki de 1975 afin de garantir la paix et la sécurité pour tous sur le continent européen;

Or. en

Amendement 993
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 44 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 ter. reconnaît que la région arctique revêt une importance stratégique et géopolitique considérable, en raison de ses nouvelles routes maritimes, de la richesse de ses ressources naturelles et des possibilités de développement économique ouvertes par le réchauffement climatique, mais aussi qu'elle est de plus en plus contestée; juge alarmante l'augmentation des activités que certains régimes autoritaires, dont la Russie et la Chine, mènent en Arctique; s'inquiète de l'intérêt croissant qu'ils manifestent pour cette région; souligne l'importance de préserver la sécurité, la stabilité et la coopération dans l'Arctique; met l'accent sur le fait que la région doit rester à l'abri des tensions militaires et de l'exploitation des ressources naturelles, dans le respect des droits des populations autochtones; réaffirme la nécessité d'inclure la politique arctique de l'Union dans la PSDC et d'entamer une coopération efficace avec l'OTAN; demande que la question de l'Arctique soit régulièrement abordée lors des réunions du Comité politique et de sécurité et du Conseil;

Or. en

Amendement 994
Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 44 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 ter. souligne la nécessité de continuer à étendre les initiatives de la CSP afin d'améliorer la mobilité militaire, les capacités de cyberdéfense et les infrastructures de défense conjointes de l'Union, en mettant l'accent sur le développement de systèmes de défense essentiels tels que les véhicules aériens sans pilote (UAV), la défense antimissile et les capacités navales, en veillant à ce que les États membres de l'Union puissent se défendre collectivement contre les menaces émergentes;

Or. en

Amendement 995
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 44 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 quater. se félicite du premier sommet UE-Conseil de coopération du Golfe qui s'est tenu le 16 octobre 2024; regrette toutefois que les questions relatives aux droits de l'homme n'aient été abordées que superficiellement dans la déclaration commune du sommet; invite l'Union et les États membres à continuer à mettre l'accent sur le respect des droits de l'homme et de l'égalité de genre, ainsi

que sur l'alignement progressif des valeurs, notamment pour lutter contre la guerre d'agression de l'Ukraine par la Russie et ses conséquences;

Or. en

Amendement 996
Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 44 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 quater. demande le renforcement de la présence et de l'influence de l'Union dans son voisinage immédiat, en particulier dans les Balkans occidentaux, en Europe orientale et en Méditerranée, au moyen d'une assistance économique, d'une coopération en matière de sécurité et d'un engagement diplomatique, en donnant à l'Union la possibilité de protéger ses intérêts, de promouvoir la stabilité et de faire progresser ses valeurs à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 997
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio, Vasile Dîncu

Proposition de résolution
Paragraphe 44 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 quinquies. invite l'Union à accroître son aide envers la société civile et les défenseurs des droits de l'homme dans les pays partenaires de l'Union, compte tenu du rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile dans le monde;

Or. en

Amendement 998
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis, Marco Tarquinio

Proposition de résolution
Paragraphe 44 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	44 sexies. exprime sa vive inquiétude face à la multiplication des attaques contre les droits des personnes LGBTIQ dans le monde, qui continuent d'être victimes de discriminations et de violences, y compris dans les pays où, malgré certains progrès, ces droits durement acquis sont aujourd'hui menacés de régression, comme en témoignent les discours hostiles des responsables politiques élus, la recrudescence des violences homophobes et la proclamation de zones dites «sans LGBTIQ»;

Or. en

Amendement 999
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. estime qu'il est nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire institutionnalisé de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier et en temps utile, mais sécurisé, aux informations confidentielles;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1000
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. estime qu'il est nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire institutionnalisé de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier et en temps utile, mais sécurisé, aux informations confidentielles;	45. estime qu'il est nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire institutionnalisé de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier et en temps utile, mais sécurisé, aux informations confidentielles; ***insiste sur la nécessité d'obtenir davantage de retour d'information de la part du SEAE sur les mesures qu'il a prises afin de donner suite aux recommandations formulées par le Parlement dans ses résolutions sur les questions d'affaires étrangères, ainsi que sur les effets de ces mesures;***

Or. en

Amendement 1001
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution	*Amendement*
45. estime qu'il est nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire institutionnalisé de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier et en temps utile, mais sécurisé, aux informations confidentielles;	45. estime qu'il est nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire institutionnalisé de l'action extérieure de l'Union, y compris l'accès régulier et en temps utile, mais sécurisé, aux informations et notes confidentielles au Parlement européen;

Or. en

Amendement 1002

Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution
Paragraphe 46

Proposition de résolution	*Amendement*
46. souligne que, dans le cadre de la PESC, qui comprend la PSDC, le Parlement européen exerce sa fonction budgétaire conjointement avec le Conseil; rappelle qu'il exerce également des fonctions ***de contrôle politique et des fonctions*** consultatives sur les politiques visées à l'article 36 du traité UE;	46. souligne que, dans le cadre de la PESC, qui comprend la PSDC, le Parlement européen exerce sa fonction budgétaire conjointement avec le Conseil; rappelle qu'il exerce également des fonctions consultatives sur les politiques visées à l'article 36 du traité UE;

Or. en

Amendement 1003
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. attire à nouveau l'attention sur le fait que toutes les dépenses relevant de la PESC et de la PSDC devraient être imputées sur le budget de l'Union, à moins que le Conseil n'en décide autrement au cas par cas ou lorsque les dépenses concernent des opérations ayant des implications militaires ou dans le domaine de la défense; ***reconnaît qu'il appartient au Conseil de déterminer si une action menée par l'Union à l'étranger est une opération ayant des implications militaires ou de défense; met l'accent sur le fait que, dans tous les autres cas de décisions en matière de PESC ou de PSDC entraînant des dépenses, le Conseil devrait envisager d'imputer ces dépenses sur le budget de l'Union;***	47. attire à nouveau l'attention sur le fait que toutes les dépenses relevant de la PESC et de la PSDC devraient être imputées sur le budget de l'Union, à moins que le Conseil n'en décide autrement au cas par cas ou lorsque les dépenses concernent des opérations ayant des implications militaires ou dans le domaine de la défense;

Or. en

Amendement 1004
Sebastiaan Stöteler

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution	*Amendement*
47. attire à nouveau l'attention sur le fait que toutes les dépenses relevant de la PESC et de la PSDC devraient être imputées sur le budget de l'Union, à moins que le Conseil n'en décide autrement au cas par cas ou lorsque les dépenses concernent des opérations ayant des implications militaires ou dans le domaine de la défense; reconnaît qu'il appartient au Conseil de déterminer si une action menée par l'Union à l'étranger est une opération ayant des implications militaires ou de défense; ***met l'accent sur le fait que, dans tous les autres cas de décisions en matière de PESC ou de PSDC entraînant des dépenses, le Conseil devrait envisager d'imputer ces dépenses sur le budget de l'Union;***	47. attire à nouveau l'attention sur le fait que toutes les dépenses relevant de la PESC et de la PSDC devraient être imputées sur le budget de l'Union, à moins que le Conseil n'en décide autrement au cas par cas ou lorsque les dépenses concernent des opérations ayant des implications militaires ou dans le domaine de la défense; reconnaît qu'il appartient au Conseil de déterminer si une action menée par l'Union à l'étranger est une opération ayant des implications militaires ou de défense;

Or. en

Amendement 1005
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 47 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 bis. renvoie aux dispositions du paragraphe 1, point m), de sa recommandation du 8 juin 2022 au Conseil, à la Commission et au vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

concernant la politique étrangère, de sécurité et de défense de l'Union après la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, et réitère son appel pour que soit amorcée d'urgence un dialogue en vue de créer une autre facilité financière hors budget qui porterait sur l'ensemble du cycle de vie des capacités militaires au niveau de l'Union, de la recherche et du développement collaboratifs aux acquisitions conjointes, en passant par la maintenance conjointe, la formation et la sécurité de l'approvisionnement;

Or. en

Amendement 1006
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 47 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	47 ter. déplore que le budget de la PESC alloué aux missions civiles de la PSDC n'ait guère augmenté entre le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2014-2020 et le CFP pour la période 2021-2027 (pour un montant initial d'environ 350 millions d'euros par an), tandis que, parallèlement, les tâches et le nombre de missions ont été revus à la hausse, l'environnement de sécurité est devenu de plus en plus complexe et les coûts de fonctionnement ont augmenté; prie dès lors instamment les États membres d'augmenter nettement la dotation du budget de la PESC, tout en veillant à l'utilisation rationnelle des fonds alloués aux missions civiles de la PSDC, de sorte qu'elles puissent apporter une réponse effective aux situations de crise et aux événements imprévus;

Or. en

Amendement 1007
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne que les décisions en matière de PESC ou de PSDC entraînant des dépenses constituent toujours des choix fondamentaux pour ces politiques; invite le HR/VP à consulter le Parlement européen avant de présenter des propositions pour de telles décisions;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1008
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution	*Amendement*
48. souligne que les décisions en matière de PESC ou de PSDC entraînant des dépenses ***constituent toujours des choix fondamentaux pour ces politiques***; invite le HR/VP à consulter le Parlement européen avant de ***présenter*** des ***propositions pour*** de ***telles décisions***;	48. souligne que les décisions en matière de PESC ou de PSDC entraînant des dépenses ***doivent être soumises au contrôle parlementaire***; invite le HR/VP à consulter le Parlement européen avant de ***proposer*** des ***décisions relatives à la PESC ou à la PSDC, en garantissant la transparence et la responsabilité conformément à l'article 36 du traité UE; recommande des dialogues structurés entre la haute représentante et les parlements nationaux afin de défendre la responsabilité tant au niveau de l'Union qu'au niveau national;***

Or. en

Amendement 1009
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution	*Amendement*
49. rappelle que l'exercice par le Parlement européen de sa fonction budgétaire est indissociable de ses fonctions de contrôle politique et de ses fonctions consultatives; rappelle que l'article 36 du traité UE établit une relation spécifique entre le HR/VP et le Parlement européen, qui est un prérequis pour l'exercice de ces fonctions par le Parlement, et que le HR/VP devrait soutenir ce dernier à cet égard;	***supprimé***

Or. en

Amendement 1010
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 49 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	49 bis. demande instamment à la Commission d'interdire l'attribution de fonds de l'Union à des personnes ou à des organisations liées à des mouvements terroristes ou islamistes ou à d'autres mouvements extrémistes qui violent les valeurs fondamentales de l'Union européenne, et de renforcer les mécanismes de suivi et de contrôle afin que les fonds de l'Union ne soient en aucun cas consacrés à des activités, des projets ou des publications qui incitent à la violence ou à la haine, comme l'antisémitisme; précise que cette restriction devrait également s'appliquer aux fonds de l'Union accordés à des tiers

qui contribuent directement ou indirectement au financement de ces entités ou de ces activités;

Or. sv

Amendement 1011
David McAllister

Proposition de résolution
Paragraphe 49 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	49 bis. déplore que le budget de la PESC alloué aux missions civiles de la PSDC n'ait guère augmenté entre le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2014-2020 et le CFP pour la période 2021-2027, bien que le nombre de missions et les tâches qu'elles accomplissent aient augmenté, que l'environnement de sécurité soit devenu plus complexe et que le coût des opérations ait augmenté;

Or. en

Amendement 1012
Alice Teodorescu Måwe

Proposition de résolution
Paragraphe 49 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	49 ter. recommande de conditionner l'aide dans une plus large mesure; estime que l'aide devrait toujours être suspendue, réduite ou du moins soumise à des conditions et à des contrôles plus stricts lorsqu'il est constaté que les fonds de l'Union ont été détournés à des fins contraires aux valeurs fondamentales de l'Union;

Or. sv

Amendement 1013
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*
50. invite la Commission à présenter ses propositions pour le prochain CFP au cours du premier semestre de 2025, pour que le temps suffise à la négociation des programmes; attire l'attention sur la nécessité d'une nomenclature budgétaire plus détaillée tant dans l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale que dans l'instrument d'aide de préadhésion, afin de permettre à l'autorité budgétaire de fixer des priorités politiques et géographiques dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle;	50. invite la Commission à présenter ses propositions pour le prochain CFP au cours du premier semestre de 2025, pour que le temps suffise à la négociation des programmes; attire l'attention sur la nécessité d'une nomenclature budgétaire plus détaillée tant dans l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale que dans l'instrument d'aide de préadhésion, afin de permettre à l'autorité budgétaire de fixer des priorités politiques et géographiques dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle; ***souligne qu'il est essentiel de soutenir directement la société civile et les personnes exprimant des opinions dissidentes, en particulier dans le contexte actuel d'intensification des tensions mondiales et de la répression dans un nombre croissant de pays, parallèlement à une réduction considérable des fonds attribués à ces organisations;***

Or. en

Amendement 1014
Hannah Neumann
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 50

Proposition de résolution	*Amendement*

50. invite la Commission à présenter ses propositions pour le prochain CFP au cours du premier semestre de 2025, pour que le temps suffise à la négociation des programmes; attire l'attention sur la nécessité d'une nomenclature budgétaire plus détaillée ***tant*** dans l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale ***que dans*** l'instrument d'aide de préadhésion, afin de permettre à l'autorité budgétaire de fixer des priorités politiques et géographiques dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle;	50. invite la Commission à présenter ses propositions pour le prochain CFP au cours du premier semestre de 2025, pour que le temps suffise à la négociation des programmes; attire l'attention sur la nécessité d'une nomenclature budgétaire plus détaillée dans l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale***, la PESC et*** l'instrument d'aide de préadhésion, afin de permettre à l'autorité budgétaire de fixer des priorités politiques et géographiques dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle;

Or. en

Amendement 1015
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 50 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	50 bis. rappelle que le SEAE est structurellement sous-financé et qu'il ne devrait pas être soumis aux mêmes contraintes que les autres institutions en ce qui concerne l'approche du budget administratif; est profondément préoccupé par les conséquences négatives graves et profondes de ces questions budgétaires pour l'action extérieure de l'Union et les performances des institutions de l'Union dans ce domaine; souligne les responsabilités croissantes confiées au SEAE par les institutions de l'Union, y compris le Conseil et le Parlement; reconnaît que l'absence de mesures pour remédier à la situation budgétaire actuelle du SEAE peut avoir de graves répercussions sur les relations de l'Union avec les pays tiers; rappelle l'insuffisance du budget opérationnel du SEAE et invite à en analyser les

conséquences et les alternatives;

Or. en

Amendement 1016
Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 50 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	50 bis. demande le renforcement d'une ligne budgétaire pour des actions de politique étrangère de l'Union spécifiquement consacrées à l'égalité entre les hommes et les femmes et au programme en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, afin de garantir un financement cohérent des initiatives visant à promouvoir un leadership sensible au genre, à protéger les droits des femmes et à lutter contre les violences sexuelles et sexistes dans les situations de conflit et d'après-conflit; souligne que ce financement est essentiel pour soutenir les organisations locales de la société civile, apporter un soutien centré sur les survivants et intégrer les questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans les efforts diplomatiques et de sécurité de l'Union;

Or. en

Amendement 1017
Nacho Sánchez Amor, Sven Mikser, Alessandra Moretti, Yannis Maniatis, Vasile Dîncu, Marco Tarquinio, Hana Jalloul Muro

Proposition de résolution
Paragraphe 50 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	50 ter. invite la Commission à inclure

dans sa proposition relative au prochain CFP des capacités et des ressources solides pour l'action extérieure de l'Union, en tenant compte de la situation internationale de plus en plus difficile; rappelle, à cet égard, qu'il est essentiel de renforcer encore notre soutien aux droits de l'homme, à la démocratie et au développement dans les pays tiers, étant donné qu'un monde de démocraties est un monde plus sûr; souligne que les ressources consacrées à la diplomatie numérique de l'Union devraient être encore renforcées compte tenu du contexte actuel de progrès technologiques rapides et de concurrence géopolitique; insiste sur le fait que la «diplomatie verte» et la transition écologique, qui constituent l'une des priorités de l'Union, devraient être renforcées à l'égard des pays tiers dans le cadre de l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 1018
Sven Mikser, Lucia Annunziata, Nicola Zingaretti, Thijs Reuten, Alessandra Moretti, Giorgio Gori, Tobias Cremer, Yannis Maniatis

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution	*Amendement*
51. souligne que chaque question soulevée ci-dessus nécessite une réponse appropriée de la part de l'exécutif; invite le HR/VP à répondre rapidement et par écrit aux invitations, demandes et préoccupations du Parlement; considère que les déclarations orales en commission ou en séance plénière ne peuvent constituer une réponse suffisante que dans des cas exceptionnels ou urgents souligne que, dans le problématique contexte géopolitique actuel, une coopération et un partenariat étroits entre le Parlement	51. souligne que chaque question soulevée ci-dessus nécessite une réponse appropriée de la part de l'exécutif; invite le HR/VP à répondre rapidement et par écrit aux invitations, demandes et préoccupations du Parlement; considère que les déclarations orales en commission ou en séance plénière ne peuvent constituer une réponse suffisante que dans des cas exceptionnels ou urgents souligne que, dans le problématique contexte géopolitique actuel, une coopération et un partenariat étroits entre le Parlement

européen et le HR/VP revêtent une importance stratégique; s'attend à des échanges plus systématiques avant l'adoption de mandats et de stratégies en matière de PESC et à une amélioration du flux d'informations sur les négociations et la mise en œuvre d'accords internationaux, ainsi que de protocoles d'accord; s'attend en outre à ce que le Parlement soit effectivement intégré dans l'ensemble des politiques et actions extérieures de l'Union ***en tant qu'acteur à part entière de l'«Équipe Europe»***, mobilisant ainsi la diplomatie parlementaire pour soutenir les efforts du HR/VP;

européen et le HR/VP revêtent une importance stratégique; s'attend à des échanges plus systématiques avant l'adoption de mandats et de stratégies en matière de PESC et à une amélioration du flux d'informations sur les négociations et la mise en œuvre d'accords internationaux, ainsi que de protocoles d'accord; s'attend en outre à ce que le Parlement soit effectivement intégré dans l'ensemble des politiques et actions extérieures de l'Union, mobilisant ainsi la diplomatie parlementaire pour soutenir les efforts du HR/VP;

Or. en

Amendement 1019
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution	*Amendement*
51. souligne que chaque question soulevée ci-dessus nécessite une réponse appropriée de la part de ***l'exécutif***; invite le HR/VP à répondre rapidement et par écrit aux invitations, demandes et préoccupations du Parlement; considère que les déclarations orales en commission ou en séance plénière ne peuvent constituer une réponse suffisante que dans des cas exceptionnels ou urgents souligne que, dans le problématique contexte géopolitique actuel, une coopération et un partenariat étroits entre le Parlement européen et le HR/VP revêtent une importance stratégique; s'attend à des échanges plus systématiques avant l'adoption de mandats et de stratégies en matière de PESC et à une amélioration du flux d'informations sur les négociations et la mise en œuvre d'accords internationaux, ainsi que de protocoles d'accord; s'attend	51. souligne que chaque question soulevée ci-dessus nécessite une réponse appropriée de la part de ***la Commission***; invite le HR/VP à répondre rapidement et par écrit aux invitations, demandes et préoccupations du Parlement; considère que les déclarations orales en commission ou en séance plénière ne peuvent constituer une réponse suffisante que dans des cas exceptionnels ou urgents souligne que, dans le problématique contexte géopolitique actuel, une coopération et un partenariat étroits entre le Parlement européen et le HR/VP revêtent une importance stratégique; s'attend à des échanges plus systématiques avant l'adoption de mandats et de stratégies en matière de PESC et à une amélioration du flux d'informations sur les négociations et la mise en œuvre d'accords internationaux, ainsi que de protocoles d'accord; s'attend

en outre à ce que le Parlement soit effectivement intégré dans l'ensemble des politiques et actions extérieures de l'Union en tant qu'acteur à part entière de l'«Équipe Europe», mobilisant ainsi la diplomatie parlementaire pour soutenir les efforts du HR/VP;	en outre à ce que le Parlement soit effectivement intégré dans l'ensemble des politiques et actions extérieures de l'Union en tant qu'acteur à part entière de l'«Équipe Europe», mobilisant ainsi la diplomatie parlementaire pour soutenir les efforts du HR/VP;

Or. en